

Fille de Michel Chartrand tirée à bout portant

La police détient à cette heure un témoin, âgé de 26 ans, pour plus amples informations concernant la mort de Marie Andrée Chartrand l'une des 7 filles du célèbre leader syndicaliste Michel Chartrand. Le corps de Marie Andrée Chartrand fut découvert vers 3 h. a.m. dans sa résidence de Ste-Mélanie, Comté de Joliette. Les résultats de l'autopsie situent néanmoins son décès vers 8 h. a.m. et concluent sur les causes "tirée à bout portant par une balle de calibre 303" Marie Andrée Chartrand laisse un fils âgé de 5 ans.

Mars : Tempête Record battu

Il semble bien que la tempête et les chutes de neige qui ont commencé dans la soirée du 3 mars soient les plus violentes d'une année qui était à la veille de battre elle-même tous les records établis en la matière. Dans la matinée du 4 mars, à l'heure actuelle où La Gazette tombe sous-pression, plus de 7 pouces des chutes de neige étaient enregistrées tant à Valleyfield qu'à Huntingdon et dans les environs. Et c'est loin d'être terminé...

Russel Haworth et Ronald Nadeau sont éprouvés par un incendie à leur domicile

(LIRE EN PAGE 3)

Les Kodiaks du Vieux Montréal disposent des Phalanges de Valleyfield

(LIRE EN PAGE 2)

Roger Billette sursaute... mais pas nous

(LIRE EN PAGE 2)

Les avantages de la maternelle pour les enfants de 1ère année



La maternelle présente-t-elle des avantages pour l'enfant qui entre en première année? C'est la question que nous a-

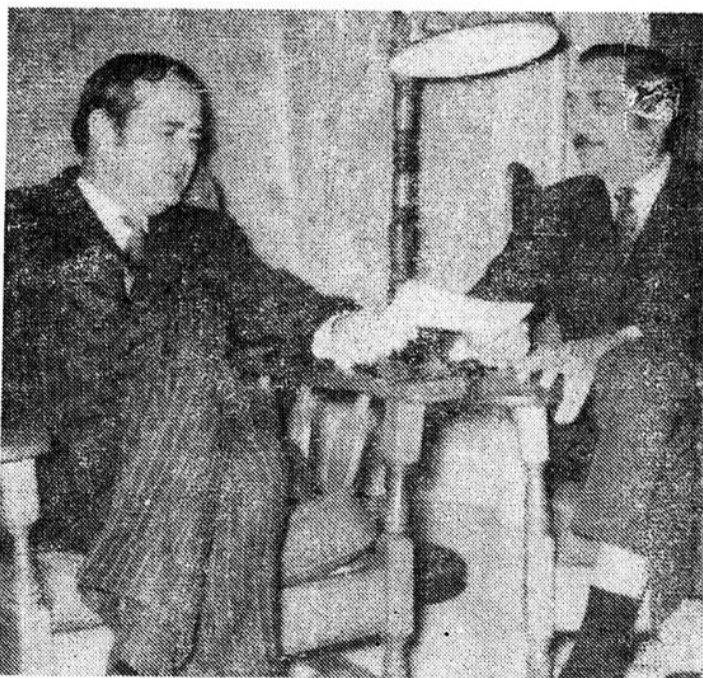
vons posée à une institutrice de première année, Mlle Bernadette Simard.

Selon Mlle Simard, l'enfant

qui entre en première année après avoir fréquenté la maternelle a vécu l'expérience de la vie en groupe. Pour lui, quitter chaque matin sa maman et son foyer est devenu chose normale, ainsi que la vie dans un milieu autre que le foyer, avec des personnes qui lui sont étrangères: direction, professeurs, compagnons et compagnes. Il sait déjà s'exprimer et agir au sein d'un groupe, respecter l'autre qui a les mêmes droits d'expression et d'action qu'il lui.

"Avant l'existence de la maternelle, précise Mlle Simard, il fallait accorder quelques semaines à cette étape qu'est la socialisation et dans un contexte beaucoup moins adéquat que celui qu'on retrouve dans une maternelle. Au début de l'année, l'enfant de première année qui n'a pas fait de maternelle se sent inférieur, pour ne pas dire complexé face à

(Suite à la page 4)



M. Gérard Cadieux, député du comté de Beauharnois a remis aux dirigeants du Club Nautique de Valleyfield, la souscription annuelle du gouvernement provincial à ce Club et qui est au montant de \$2,000.00. Fait à noter qu'il a été majoré de \$500. cette année. M. Arthur Sullivan reçoit le chèque des mains du député Cadieux.

Les Kodiaks disposent des Phalanges

Les Kodiaks du Cégep du Vieux Montréal sont passés seuls en tête de la ligue intercollégiale, en disposant des Phalanges du Cégep de Valleyfield 6 à 4, dimanche après-midi. Les Phalanges qui ne rencontreront plus le Vieux Montréal se doivent de gagner leurs trois dernières parties de la saison tout en espérant que les Kodiaks subissent un échec, s'ils espèrent terminer au premier rang. Le Vieux Montréal a pris les devants 3 à 2 dès le premier engagement et a su, par la suite, concrétiser et protéger cette avance. Daniel Carrière, Daniel Lemaire Jacques Beaudoin, Richard Maçon, Gilles Rivard et Pierre Zapa ont compté pour les gagnants. Du côté des Phalanges, Normand Daoust, Claude Martin, Claude Paquette et Marcel Gougeon ont pris en défaut le cerbère Yvan Cardinal. L'arbitre a imposé un total de 17 punitions dont dix aux Phalanges et un dix minutes de mauvaise conduite à Jean Lapointe.

Valleyfield a ouvert le pointage à 4:57 minute lorsque Normand Daoust a poussé le

disque sous Cardinal qui a fait un vain plongeon pour bloquer le lancer. Mais à 9:18 minute, le Vieux Montréal égalait le compte sur un but de Jacques Beaudoin. Beaudoin a d'abord devancé les deux défenseurs à la poursuite du disque pour finalement, d'un lancer du poignet, déjouer Richard Ménard. Puis, trois buts rapides en l'espace d'une minute et deux secondes: dès la mise au jeu, Lemaire a remis la rondelle vers Maçon qui déjoua Ménard d'un lancer précis mais 23 secondes plus tard, Claude Martin sur un retour de lancer de Jacques Plante trompait la vigilance de Cardinal et nous avions de nouveau une égalité, 2 à 2. Toutefois celle-ci fut de courte durée puisque quelques instants plus tard, Gilles Rivard redonnait l'avance aux visiteurs.

En période médiane, les Kodiaks ont porté le pointage 5 à 2. Carrière et Lemaire comptèrent en l'espace de douze secondes soit à 6:04 et 6:16 minute. Par la suite, les amateurs assistèrent à du jeu passablement terne.

Cependant, les Phalanges se lancèrent à l'attaque dès le début du dernier engagement. Claude Paquette s'empara du disque libre au centre de la patinoire et après quelques feintes se retrouva seul devant Cardinal qu'il déjoua d'un excellent lancer du revers. Ce but sembla stimuler davantage les hommes de l'instructeur Lucien Miron qui étaient partout sur la glace. Cardinal brilla particulièrement devant Billette et Gougeon. Avec 48 secondes à jouer dans le match, Marcel Gougeon redonna confiance aux siens alors qu'il faisait scintiller la lumière rouge, assisté de Jacques Plante. Mais Pierre Zapa enlevait aux Phalanges tout espoir de verdict nul en poussant la rondelle dans un filet désert quelques secondes avant la fin de la rencontre.

Assistance: 250.
Lancers: Phalanges 30
Vieux Montréal 26
—Lundi soir, Les Phalanges ont triomphé 4 à 3 du Cégep de St-Jean. Robert Martin a compté deux buts, les autres sont allés à Pierre-André Dérôme et Marcel Gougeon.

ROGER BILLETTE SURSAUTE... MAIS PAS NOUS

Le commentaire que nous avons fait dans notre dernière édition à l'effet que la succession Billette jouissait peut-être d'un statut privilégié au conseil de ville de Valleyfield n'a pas eu l'air de plaire à l'exécuteur testamentaire de ladite Succession, M. Roger Billette.

Celui-ci nous a écrit pour nous dire sa stupéfaction face à notre nouvelle, la qualifiant de gratuite et irresponsable. Dans sa missive, M. Billette déclare "Outre le fait qu'il y a lieu de faire preuve d'équité lorsqu'on veut déposséder un contribuable, il se trouve que la succession Billette héberge, au 58 St-Onge, un indigent dont elle n'a obtenu aucun loyer depuis 6 mois qu'il occupe."

M. Billette a effectivement raison quand il dit que le locataire réside gratuitement, pour l'instant en tout cas, dans la maison concernée. Ce qu'il oublie de spécifier cependant,

c'est que le locataire en question est en train de rénover l'intérieur à ses frais, ce qui est loin de déplaire au propriétaire. De toute façon, la comparaison entre le prix du loyer et le coût de main-d'oeuvre d'un menuisier en révèle long sur certaines soi-disant charités.

Quant à la question d'équité à laquelle le signataire de la lettre fait allusion, elle a été largement utilisée à son avantage, pensons-nous, quand la ville de Valleyfield a décidé d'acheter des taudis dont elle ne parvenait pas à ordonner la destruction. Ces taudis appartiennent à qui l'ont fait.

Les maisons à loyer modique qu'on devait ériger sur les terrains où étaient situés ces taudis, la population les attend encore.

Comme quoi il y a des circonstances où le mensonge est le plus saint des devoirs comme disait l'auteur Eugène Labiche.

CORRESPONDANCE OUVERTE

Québec, le 22 février 1971
Monsieur Jean-Paul Montpetit,
Maire de Melocheville,
Comté de Beauharnois.

Adjoint parlementaire
au Travail et Main
d'Oeuvre.
Gérard Cadieux

Monsieur le maire,

Vous avez dû recevoir il y a quelques jours, un chèque au montant de \$1,584.12, représentant une partie d'une subvention totale de \$28,500.00, pour aider votre municipalité à défrayer le coût de construction d'aqueduc et d'égouts.

La balance à payer est maintenant de \$3,956.75.

J'espère que le tout est à votre entière satisfaction.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

Québec, le 24 février 1971
Municipalité de la Paroisse
St-Timothée,
a/s Monsieur Hallé,
Secrétaire-Trésorier,
St-Timothée,
Comté de Beauharnois.

Cher monsieur,

Vous avez dû recevoir, il y a quelques jours, un chèque au montant de \$714.00 comme partie de la subvention de \$8,925.

qui vous a été accordée depuis déjà quelques années.

La balance à payer est de \$4,105.50. Cette subvention est pour les travaux d'égouts et d'aqueduc entrepris dans votre municipalité.

J'espère que le tout est à votre entière satisfaction et pourra ainsi alléger le fardeau des payeurs de taxe de votre municipalité.

Je demeure,

Votre tout dévoué,
Adjoint parlementaire
au Travail et Main
d'Oeuvre.
Gérard Cadieux.

Québec, le 26 février 1971
Monsieur Amable Corriveau,
Maire de Maple Grove,
6 rue Hébert,
Maple Grove,
Comté de Beauharnois.

Au cours de la même nuit: Tentative de vol et cambriolage

Une tentative de vol a avorté durant la nuit de vendredi à l'usine Daron Sports Equipment de Valleyfield lorsque les policiers, alertés par un témoin, ont réussi à capturer trois individus qui essayaient de pénétrer à l'intérieur des bâtiments.

Les trois lascars devront faire face à des accusations sous

Monsieur le maire,
Après des démarches fructueuses, j'ai pu obtenir du Haut Commissariat des Loisirs et des Sports, une subvention de \$450.00, pour l'année 70-71 pour la Ville de Maple Grove.

Vous devriez donc recevoir d'ici quelques jours, un chèque à cet effet.

J'aurai d'ici là, l'occasion de vous rencontrer, et de vous expliquer sur quels critères je me suis basé pour en arriver à

peu au palais de justice de Valleyfield.

D'un autre côté, des cambrioleurs ont saccagé des distributrices de cigarettes, liqueurs douces et friandises au restaurant La Frite Dorée, à Valleyfield également. Les auteurs de ce délit commis au cours de la nuit le vendredi ont causé pour \$400, de dommages.

cette somme, et également vous expliquer comment ce montant d'argent doit être dépensé pour les loisirs de Maple Grove.

J'espère que le tout est à votre entière satisfaction, et que vos concitoyens sauront bénéficier de cette subvention.

Je demeure,
Votre tout dévoué,
Adjoint parlementaire au
Travail et Main d'Oeuvre
Gérard Cadieux.

Ligue de poches

Notre Dame de Bellerive Dow

Positions des équipes	Fem.	Salon Lorraine	Hom.
Fâtisserie Jolicoeur	83	Positions des équipes	87
Claire & Margot	82	Snack Bar Leduc	89
Au Bazar	79	Le Bazar	83
Bijouterie Faucher	79	Denis Amyot	66
Magason Gi Gi	78	Jacques Amyot	61
Royaume Glacée	76	Yvon Cadieux	60
Pharmacie Lapiere	68	Fernand Marion	56
Daigneault & Fils	67	Henri Ferland	42
Bal Rustik	54	Raymond Larocque	42
A. Cardinal	51	Gaston Duguay	41
Venise B.B.Q.	50	Denis McSween	37
A. Larin	45	Transport Loisel	30
Topaze Fleuriste	44	Richard Larocque	16
Graphico	40	Mme Huguette Gauthier,	publiciste
Taxi Proulx	37		

Club Toastmaster Baie St-François

Le Club Toastmaster Baie St-François vous invite à leur réunion qui aura lieu le 8 mars au troisième étage de la Canadian-Schenley.

La soirée se divisera en deux parties bien distinctes. En premier lieu, il y aura l'ouverture de la soirée qui aura lieu à 7:30 p.m., par le président M. Rodrigue Touchette. Ce dernier remettra le marteau à M. André Masse qui sera pour l'occasion Maître de Cérémonie. Puis viendra la période d'improvisation. Pour cette charge, le Maître Improvisateur sera M. Rodrigue Touchette. Pour cette partie, tous les membres tant anciens que nouveaux participeront.

Il y a également un Chronométrétreur qui enregistrera toutes les minutes passées au sein de la soirée.

La deuxième partie de la soi-

rée consiste à entendre des discours. Pour l'occasion, on entendra M. Tinus Mohiquin qui en sera à son huitième discours. En plus de Tinus, il y aura M. Roger L'Ecuyer qui en sera à son troisième discours.

Enfin, viendra la période des critiques et pour cette tâche qui est assez difficile, M. Hervé Nadeau sera le Maître Evaluator. Il sera aidé dans sa tâche par M. Robert Audette qui agira comme Chronométrétreur. M. Jean-Paul Leroux sera Grammaire, et deux autres personnes seront des évaluateurs individuels pour les discoureurs.

Après les quelques critiques qui ne sont pas dans le but de nuire mais d'aider les membres, le président reprendra la parole pour le discours final.

On vous attend tous, venez en grand nombre.

CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE BELLERIVE

120 ALEXANDRE — 373-4055 VALLEYFIELD

— DEPOSANTS ACTUELS ET FUTURS —

Dans le but de mieux vous être utile, la Caisse Populaire Notre-Dame de Bellerive a modifié ses heures d'ouverture... A compter du 1er mars l'horaire est le suivant:

LUNDI — MARDI — MERCREDI
10:00 A.M. A 3:00 P.M.

JEUDI
OUVERT SANS ARRÊT
10:00 A.M. A 8:00 P.M.

VENDREDI
10:00 A.M. A 6:00 P.M.

De plus, le Guichet auto-piéton, placé sous le carport à proximité de l'hôtel Balmoral, sera disponible, chaque matin, entre 9.00 a.m. et 10.00 a.m. pour vos transactions hâtives de dépôts et de retraits. Notre guichet est le seul du genre dans les environs et vous permet de transiger avant l'heure d'ouverture, lorsque la nécessité l'exige.

René Archambault, gérant.

Pas de maternelle de patinage cette semaine

Les préparatifs en regard avec le festival du club de patinage artistique de Valleyfield, qui aura lieu le 27 mars, vont bon train. Elèves et professionnels travaillent dans un climat d'enthousiasme, mais, malheureusement, quelques enfants ne sont pas fidèles aux répétitions. Aussi, pour le bien du

groupe, il a été décidé que les enfants qui ne seront pas présents samedi prochain et ce, sans motif valable, se verront exclus du festival. Cette décision est regrettable mais nécessaire à la bonne marche et à la coordination des activités.

Par ailleurs, vous êtes priés

de prendre note qu'il n'y aura pas de patinage encore cette semaine, puisque le CEGEP, propriétaire de l'aréna, s'est réservé l'heure de glace habituellement utilisée par la maternelle de patinage. La direction du club de patinage regrette ce contretemps qui est étranger à sa responsabilité.

Toutefois, les parents et les enfants peuvent être assurés que nous ferons en sorte qu'une telle situation ne se produise plus dans l'avenir.

Campagne contre la pollution

La pollution des eaux canadiennes causée par des navires a entraîné, par rapport à l'année précédente, plus que le double du nombre des condamnations et d'amendes infligées: elle est l'annonce faite par le ministre des Transports, M. Don Jamieson.

Cinquante et une des 57

poursuites judiciaires intentées cette année ont mené à des condamnations et à des amendes dont le total se monte à 71,350 dollars. Dans 23 autres cas, les armateurs, ou d'autres agences commerciales concernées, ont dû payer pour le nettoyage des eaux.

Le renforcement des mesures

d'inspection et de poursuites s'inscrit dans le cadre du programme que le Ministère a élaboré pour lutter contre la pollution par les hydrocarbures. Le Bureau d'inspection des navires, par l'entremise de ses Agences régionales, mène des enquêtes et organise régulièrement des patrouilles de surveillance aérienne pour participer à la recherche des contrevenants.

Invitation aux S.P.M.

La Société des Artisans, Coopérative d'assurance-vie organisée mercredi soir, le 10 mars 1971 à 20 heures une soirée d'information qui se tiendra à l'Hôtel de Ville de Valleyfield.

M. Louis Morin, B.A., B.COM., A.V.A., conférencier hors pair et très dynamique, parlera lors de cette conférence des régimes matrimoniaux (Bill 10) et de sécurité familiale.

C'est un sujet qui s'avère à l'avance des plus intéressants et qui saura sans aucun doute capter l'intérêt de toute les personnes présentes. Cette soi-

rée est réservée uniquement aux gens qui suivent les cours du Service de Préparation au Mariage (S.P.M.) ou qui projettent un mariage prochain, dans les régions de Valleyfield, Beauharnois, et Vaudreuil-Soulanges.

Nous invitons donc toutes les personnes inscrites aux cours du S.P.M. ainsi que les autres, à venir passer une soirée agréable et très intéressante.

Pour tous renseignements additionnels, veuillez communiquer à 371-1450 ou au 6 Jacques-Cartier, Valleyfield.

A Beauharnois:

Vol et cambriolage

Des voleurs se sont introduits par effraction durant la fin de semaine au 36 de la rue Richardson à Beauharnois pour y causer des dommages d'environ \$50. et faire main basse sur une certaine quantité de cigarettes.

L'endroit est une ancienne salle de danse louée à l'heure actuelle par le Club automobile Kilowatt.

Toujours durant le week-end, des cambrioleurs ont tenté d'investir une école de Beauharnois mais apparemment sans succès.

A ce sujet, les policiers ont d'ailleurs procédé à des arrestations de suspects.

Gérard Cadieux Conférence de nouvelles

Cadieux se prononce sur le chômage, le conflit des enseignants, la construction de l'Hôtel Dieu, etc...

En présence des journalistes de la région, le représentant de Beauharnois à l'Assemblée Nationale, M. Gérard Cadieux a donné lundi matin une conférence de nouvelles à la station radiophonique CFLV.

Nombre de questions lui ont été posées durant les 50 minutes mises à sa disposition et c'est par souci de justice à l'égard de ses réponses que nous reproduisons ici ses paroles que nous avons captées, au moment-même où il les prononçait, sur ruban magnétique.

— Vous avez annoncé que la région de Valleyfield était déclarée zone de prime à l'investissement industriel et vous êtes engagé à multiplier les efforts pour industrialiser le comté. Comment expliquer que, depuis ce temps, les investissements industriels d'envergure se font surtout dans les comtés voisins?

— Les investissements industriels d'envergure, il y en a eu quelques uns qui ont été annoncés par le premier ministre. Il faut dire que nous sommes "zone désignée" que depuis six mois, et j'en sais quelque chose, j'ai travaillé très étroitement sur le comité en collaboration avec la Chambre de Commerce de Valleyfield, qui a présenté un mémoire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il y a eu de gros investissements industriels dans différentes régions, mais au point de vue industrie secondaire, ça va mieux dans le moment, nous espérons en avoir. J'ai eu l'occasion de le dire sur les ondes de ce poste, que la semaine dernière j'avais rencontré les industriels de la région; j'ai communiqué avec mon collègue M. Laniel, d'Ottawa, parce que maintenant nous sommes zone désignée au fédéral, et il y a différentes subventions que les industriels peuvent recevoir comme "nouveaux emplois" si les industriels décident d'engager des gens qui retirent présentement des allocations. Ils peuvent avoir des primes jusqu'à concurrence de \$2,000 par emploi. J'ai rencontré, au cours des dernières semaines, trois groupes d'industriels différents, et, cette semaine, je rencontre encore l'un de ces groupes: je suis constamment en communications avec le maire de la cité de Valleyfield, Me Raphaël Barrette. Avant que notre région soit nommée zone désignée, il y en avait d'autres zones désignées et qui l'étaient depuis quelques années. Vous pourriez facilement comprendre que nous pouvions aller chercher aussi vite que ça de nouvelles industries, par le simple fait que nous sommes "zone désignée" depuis quelques mois. Par ailleurs, il y a eu les événements d'octobre; il y a eu le temps des fêtes. De toute façon, nous sommes en communication avec trois groupes présentement et nous espérons pouvoir annoncer à la population, et ce très bientôt, des investissements industriels d'importance dans le comté de Beauharnois.

SUITE A LA PAGE 5

Ballon-balai féminin:

Les Venises de Valleyfield

Depuis le début de la saison, les Venises de Valleyfield ont joué 10 parties contre des clubs de la région. Dans les trois parties contre St-Louis, elles ont perdu 2 à 0, annulé 0 à 0 et gagné 1 à 0. Tandis que les Venises ont totalement surclassé St-Etienne au compte de 4 à 0 et Ville de Léry avec le pointage de 2 à 0. Le 19 février elles ont remporté les honneurs au tournoi de Ste-Clothilde de Chateauguay. Dans la première ronde, elles ont défait Ville Mercier 1 à 0; en semi-finale, elles ont raison de Ste-Clothilde au compte de 3 à 0 pour ainsi passer en finale contre St-Isidore et gagner 4 à 0. Le 25 février, lors du tournoi de Ormstown, les Venises ont défait successivement Ormstown au compte de 3 à 0 et Ville Mercier au compte de 1 à 0 et ainsi remporté un deuxième tournoi sans trop de difficulté.

Comptons le total de buts: 19 buts en 10 parties et combien contre eux: 2 buts. Alors que dire de Carole Chasle, le gardien de but, qui a présentement 9 blanchissages? Elle est appuyée par une défensive

alerte et qui donne un bon coup de main à l'offensive. Ces défenses sont Mlles Johanne Faubert, Diane Giroux, Lucie Leclerc, Andrée Asselin, Diane Hogue, et Christiane Poirier. Maintenant l'offensive ne rate jamais une chance de compter.

Ces avants sont Mlles: Lucie Giroux, 4 buts et 4 passes. Lucille Poirier, 6 buts et 1 passe. Odette Royal, 3 buts et 3 passes, Johanne Philie, 3 buts et 1 passe. France Sincennes, 4 passes. Johanne Miron, 2 buts et Monique Renaud, 1 but et 1 passe.

Nous avons demandé à leurs instructeurs, Mlle Andrée Sauvée et M. Fernand Montpetit, quel est l'objectif des Venises de Valleyfield?

— Les 5, 6 et 7 mars, elles participent à un tournoi de ballon-balai à l'aréna de Roussin, ce tournoi est dans le cadre des JEUX D'HIVER DU QUEBEC.

Alors leur objectif est de représenter Valleyfield dans ce tournoi et pouvoir compétitionner avec les meilleurs clubs de la province de Québec". Souhaitons-leur "Bonne Chance". La publiciste.

Deux sportifs éprouvés par un incendie à leur domicile

Un incendie a causé des dommages assez considérables aux 224 et 226 de la rue Viau à Valleyfield, vendredi après-midi, soit au bloc appartement habité par deux sportifs bien connus, Russel Haworth instructeur du National Junior et Ronald Nadeau.

Apparemment les flammes auraient pris naissance au sous-sol par suite d'une défectuosité du système électrique et les sapeurs de Valleyfield sous les ordres du lieutenant Archambault

ont mis environ une heure avant d'arrêter la marche de l'élément destructeur.

Le sous-sol de la bâtisse a été sérieusement endommagé par les flammes et l'eau, tandis que les étages supérieurs ont été envahis par la fumée. On a dû défoncer le plancher du salon chez la famille Haworth pour rejoindre les flammes.

Heureusement, personne n'a été blessé ou incommodé par la fumée, mais les dégâts sont de quelques milliers de dollars.

Le toit s'effondre entraînant une partie des murs

Le magasin de chaussures "La Belle Canadienne" situé rue St-Laurent à Beauharnois a subi de lourds dommages mercredi dernier lorsque le toit

de l'édifice qui l'abrite s'est effondré.

Le propriétaire, M. Jean-Guy Chatel, n'a pu évaluer les dégâts pour l'instant mais il est

certain qu'ils sont de l'ordre de plusieurs milliers de dollars.

Les pompiers de Beauharnois ont dû se rendre sur les lieux pour prévenir tout danger d'incendie à cet immeuble de deux étages.

Le poids de la glace et de la neige sur le toit semble être à l'origine de cet effondrement.



L'Association des consommateurs du Canada (Québec)

Nous sommes en pleine semaine de la Consommation au Canada. Elle est commanditée par l'Association des Consommateurs du Canada, un organisme national, ayant des ramifications d'un bout à l'autre du pays.

Votre section à Valleyfield est à votre service. Devenez membre! Signalez 373-0227.



Du 7 au 13 mars se tient au Canada et à Valleyfield la Semaine Nationale des Consommateurs. Une campagne de recrutement est organisée par l'exécutif de la section Valleyfield de l'Association des Consommateurs. Voici l'exécutif de gauche à droite: Mme Rollande Faucher, vice-présidente, Mme Gaby Leduc, secrétaire, Mme Laurianna Marcil, présidente, Mme Marie Cadieux, publiciste, Mme Lynne Duhaime, Mme Aline Lajeunesse et Mme Céline Sauvée.

Les avantages de la ...



(Suite de la page 1)

son compagnon initié et familiarisé avec le milieu de vie qu'est l'école."

Elle poursuit en disant qu'on y exploite aussi l'expression sous toutes ses formes: expression par le dessin, expression corporelle, et expression orale; on permet à l'enfant de s'extérioriser, de développer son langage et de prendre conscience de ses possibilités. On ne saurait trouver le temps en première année pour tous ces exercices, en raison du programme à couvrir. L'enfant est alors beaucoup mieux préparé à tenir un crayon, à reconnaître les différents signes tels que: chiffres, lettres, mots, etc. Il est prêt à écrire et il veut écrire, alors que dans le passé, beaucoup de larmes ont coulé devant la difficulté de tracer un signe bien précis dans un espace restreint.

Pour mieux comprendre ce phénomène de l'apprentissage, Mlle Simard nous amène à faire un retour sur une expérience que nous avons tous vécue, par exemple celle de planter un clou; nous n'avons sûrement pas fait nos débuts en utilisant un petit clou sans tête. Ainsi les dessins que l'enfant a tracés sur une grande feuille avec un gros pinceau est un geste beaucoup plus simple que d'écrire une lettre toute petite, de tracer un symbole numérique. A la maternelle, l'enfant a vécu les expériences prérequisées à l'apprentissage de ces différentes habiletés à développer.

Inscription

Plusieurs garçons et fillettes de notre localité ont eu, cette semaine, mardi et mercredi, leur premier contact avec la vie scolaire. Si l'on s'en tient à la clientèle de l'an dernier plus de 500 enfants, âgés de cinq ans, ont été inscrits en maternelle pour septembre 1971.

Même s'il n'existe aucune obligation légale d'inscrire les enfants à la maternelle, les parents, pour la plupart, comprennent qu'il s'agit, tout au moins, d'une obligation morale.

L'an dernier, note M. Rodrigue Lamothe, directeur de l'enseignement à l'élémentaire, 579 garçons et filles ont été inscrits dans les différentes maternelles de la Commission Scolaire de Salaberry de Valleyfield.

Dans le cadre de l'éducation préscolaire, les maternelles ont connu un essor considérable ces dernières années, sur le territoire de notre Commission Scolaire. Les administrateurs scolaires ont établi des classes maternelles dans la plupart des écoles élémentaires, et recourent aux services de conseillers pédagogiques qui animent les milieux et voient à y assurer la qualité de l'activité pédagogique.

Dans un avis sur l'éducation

parfois l'enseignement élémentaire et contribuent à son évolution sous plusieurs aspects.

Dans nombre d'écoles, à l'instar de l'éducation préscolaire, les maîtres de 1ère année renouvellent leur pédagogie, se préoccupent davantage de l'expression et de la créativité des enfants, rendent leur enseignement moins livresque, libéralisent leur conception de la discipline. De leur côté, au contact des maîtres de l'élémentaire, surtout quand il s'établit une collaboration étroite par le travail en équipe, plusieurs jardinières comprennent mieux leur rôle dans la préparation intellectuelle et affective de leurs élèves. Elles se montrent plus attentives au dépistage des difficultés d'apprentissage et amènent leurs élèves à l'auto-discipline, à une plus grande maîtrise d'eux-même."

Le Tremplin de l'Elémentaire

Il n'y a aucun doute que la maternelle s'avère un excellent tremplin pour l'élémentaire. D'ailleurs, dans la vision du Conseil supérieur de l'éducation il faudra repenser les bienfaits de la maternelle dans le cadre d'une politique d'intégration à l'élémentaire, ce qui signifie en outre la conception de programmes d'activités à la maternelle qui tiennent compte des programmes d'étude de l'élémentaire. Le Conseil de l'Éducation est catégorique: "S'il peut s'y trouver des différences quant au contenu des programmes, quant aux types d'activités et aux modes d'apprentissage, les objectifs ne doivent pas venir en contradiction les uns avec les autres mais provenir d'une même conception de l'éducation."

Cette intégration doit s'entendre aussi dans le sens d'une formation des maîtres plus unifiée. Il s'agit dès lors de dispenser une formation psychopédagogique non exclusive aux jardinières mais de donner une même formation de base à tous les maîtres devant enseigner aux enfants de 5 à 8 ans, quitte à offrir des options pour préparer les jardinières à leur tâche spécifique.

Tout St-Anicet en parle

ST-ANICET EN CARNAVAL

✓ S'il faut en croire les gens, le 2ième Carnaval d'hiver de St-Anicet a surpassé en beauté et en spectateurs tous les autres de la région. Trois milles personnes ont été témoins de toutes les activités qui se sont déroulées du mercredi au dimanche suivant, date de clôture du carnaval.

✓ Vous trouverez dans une autre colonne tous les détails du Carnaval de l'Ecole Centrale de St-Anicet.

FEU DE JOIE ET PARADE

✓ Pour les adultes, le tout débutait le vendredi soir avec un feu de joie suivi de la parade aux flambeaux multicolores des motoneigistes. Il y en avait au moins 150 avec des torches, moppes, lumières de couleurs rouge, bleu, vert, jaune, etc., d'autres, munis de fanaux, de lanternes originales et encore d'autres de fabrication rustique. Une magnifique soirée à l'Ecole Centrale clôtura cette première journée de festivités.

RESULTATS FINAUX

✓ Chers amis lecteurs: il serait trop long de vous énumérer toutes les activités sportives du samedi et dimanche mais je vous donne ci-après les résultats finaux:

Ballon-balai, Femmes Gagnant: Ste-Barbe, Perdant: Cazaville; Ballon-balai, Hommes Pool Room Vachon, Huntingdon, perdant; St-Charles; Ballon-balai, Old Timers, Ste-Barbe; Perdant: Ste-Agnès.

Souque à la corde: HOMMES

1ère équipe, Léon Derepentigny, Ste-Barbe; 2ième équipe, Denis Taillefer, Huntingdon; 3ième équipe, Château Salaberry, Valleyfield, Gerry Butts.

Souque à la corde: FEMMES

Gagnant: St-Anicet, Roger Laparé, Gérant; Perdant: Ste-Barbe, Léo Montreuil, gérant.

CARROUSEL

✓ Le Carrousel a attiré cette année plus d'une centaine de motoneigistes et tous en ont beaucoup de plaisir. Le grand finaliste est Robert Latreille de St-Anicet.

TIRAGE 1er prix, No. 2211, Laurent Nadeau, Huntingdon.

2ème prix, No. 1022, Gilbert Dancause, St-Anicet.

3ème prix, No. 1088, Mme Roland Payant, Huntingdon.

COURONNEMENT

✓ L'événement le plus attendu fut certainement le couronnement de la nouvelle reine pour le Carnaval 1971. Après compilation des billets vendus, les témoins des candidates et les

officiels du Cercle des Loisirs se sont mutuellement entendus pour que le secret soit gardé jusqu'à la dernière minute samedi soir. La nouvelle reine est Manon Leduc et est la fille de M. Bernard Leduc, dont l'épouse a pour prénom Solange.

SOIREE REUSSIE

✓ La salle était pleine à craquer et on a dû refuser plusieurs centaines de personnes. M. Royal Quesnel personnifiait le Bonhomme Carnaval. Les frais de la musique étaient sous l'habile direction de Ray Caza et ses Oiseaux Blancs.

EGLISE REMPLIE

✓ Dimanche fut sans aucun doute la journée la plus fertile en émotions de toutes sortes. La messe du Carnaval fut célébrée par le Révérend Paul Deguire, curé de la paroisse de St-Anicet. L'Eglise était bondée de fidèles et plusieurs centaines n'ont pu se frayer un passage pour assister à l'office divin.

PROCESSION

✓ La procession du Carnaval se mit en branle après la messe et s'est déployée sur une longueur d'un demi-mille. Ouvrant la procession, monsieur le maire Lucien Perron, emmitoufflé dans un "capot" de chat sauvage, ceinture rouge et tuque du carnaval, accompagné de son épouse; ils étaient assis dans un "cutter" attelé à un cheval dont le cocher était Paul Emile Trépanier.

LES VALENTINS

✓ Suivait le réputé corps des Valentins de Valleyfield sous la direction de M. Renald Cournoyer. C'était réellement impressionnant de voir défiler dans les rues du village ces beaux uniformes rouges avec les gros boutons d'argent. Ils furent d'ailleurs très appréciés.

CHARS ALLEGORIQUES

✓ Il est à peu près impossible de vous dépeindre les chars allégoriques tellement ils étaient beaux, artistiques, rustiques, de bon goût, et créés avec beaucoup d'imagination. Je vous les nomme par ordre d'inscription: La chasse aux canards; la pêche sportive; les Fermières; les fermes modernes; l'hôtel du village; la cabane à sucre; les joyeux troubadours; le ski; les Ski-Doo; la chorale de l'Ecole Centrale; la T.V.

"LES FERMES MODERNES"

✓ Etant impartiaux, les directeurs du Cercle des Loisirs de St-Anicet ont décidé à l'unanimité de faire tirer au sort le trophée pour le plus beau char et l'heureux gagnant est M. Yves Trépanier de Cazaville qui était assisté de M. Louis Lignon dont le thème était "Les Fermes Modernes."

MANON LEDUC

✓ La Reine Manon Leduc était assise dans une décapotable conduite par M. Claude Chabot tandis que les duchesses Elyse Quenneville, Suzanne Leblanc et Micheline Hart Labrecque étaient dans la deuxième décapotable conduite par M. Alain Dancause. Le Bonhomme Carnaval était de la partie et il a très bien fait les choses. Il était personnifié par M. Gilles Leblanc.

"POMPE A FEU"

✓ La pompe à incendie, plus brillante que jamais, fut l'orgueil de tous les gens de St-Anicet. Elle était belle à voir la "pompe à feu" comme disaient les plus âgés, M. le directeur Guy Chrétien était présent avec quelques uns de nos pompiers volontaires.

DIVERS

✓ Il y avait des chevaux de selle montés par des écuyers chevronnés; il y avait des poneys attelés à des "sulkiés"; il y avait des "Dune Buggies" sorte d'automobile sans carrosserie et des oriflammes de différentes teintes avec de jolies filles, etc., etc..

MOTONEIGISTES NOMBREUX

✓ Plus de 200 autos-neige de toutes les marques connues sur le marché, fermaient la procession. Ils étaient impressionnants à voir avec leurs vêtements bombés, leurs casques protecteurs avec visière, les mitaines ajustées et les grosses bottes astiquées. C'était tout un spectacle à voir même s'il ont fait un peu de bruit avec les "machines." Après la parade, tous se sont rencontrés à l'hôtel Lakeview Inn où les attendait un bon spaghetti préparé par le chef Rolly.

FESTIVITES DIVERSES

✓ Durant l'après-midi, il y eut plusieurs activités. A la suite de la grande finale de la souque à la corde, tous se sont réunis à l'hôtel Lakeview Inn où un ragout de boulettes fut servi aux joyeux carnavaliers. Et c'est avec beaucoup de cris de joie et d'applaudissement nourris que les trophées furent offerts aux vainqueurs des différentes compétitions. Ray Caza et ses Oiseaux Blancs ont fait les frais de la musique.

GRAND MERCI A TOUS

✓ La direction du cercle des Loisirs de St-Anicet, ainsi que les autres organisations qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de ce 2ième Carnaval d'Hiver, désire remercier de tout coeur les généreux donateurs, les souscripteurs, les participants, les parents, les amis, la population de St-Anicet et celle des comtés avoisinants pour leur appui magnifique lors de ce Carnaval. A tous, merci, merci, merci du fond du coeur.

DECES

✓ Nous apprenions en fin de semaine dernière le décès de Mme Henri Morand de Ste-Martine. Elle était la mère de Mme Réal Goyette de St-Anicet. A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

PROMPT RETABLISSEMENT

✓ M. Alcide Caza, conseiller municipal de St-Anicet, était transporté d'urgence à l'hôpital à la suite d'une crise cardiaque. Son état est des plus satisfaisant et on attend son retour chez lui d'un moment à l'autre. Nous te souhaitons un prompt rétablissement.

URGENCE

✓ M. Paul Frappier, technicien et spécialiste de J. L. Dancause T.V. était transporté d'urgence à l'hôpital Hôtel Dieu de Valleyfield durant la fameuse tempête qui sévissait sur le continent nord américain la semaine dernière. Grâce à la Sûreté du Québec et avec le concours du département de la voirie, il a été conduit en ambulance de St-Anicet à Valleyfield. On attend son retour cet après midi (lundi).

SINCERES SYMPATHIES

✓ M. Abraham Langlois, âgé de 85 ans et demeurant à Cazaville est décédé la semaine dernière et son service eut lieu à l'église paroissiale de St-Anicet mardi dernier. Il fut conduit à son dernier repos au cimetière de l'endroit. Nos sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

PECHE

✓ A la suite de trois tempêtes consécutives de neige accompagnées de vents violents, la glace a baissée et l'eau s'est infiltrée par les crevasses; ce qui donne pour résultat de 8 à 10 pouces d'eau en certains endroits. Les rares pêcheurs de

(Suite à la page 9)

Gérard Cadieux ...

SUITE DE LA PAGE 3

— Comment expliquer que le projet de la route numéro 3 ne soit pas encore réalisé, compte tenu du fait que vous l'aviez promis lors de l'élection de 1966 et à nouveau en 1970?

— La promesse de 1966, il faut s'entendre par promesse; j'ai dit que je travaillerais sur ce projet là, et effectivement, il y a eu des bureaux d'ingénieurs pour y travailler. De 1966 à 1970, je n'ai pas besoin de vous faire de dessin, je n'avais peut-être pas les mêmes portes ouvertes qu'aujourd'hui. Si le gouvernement du temps n'a pas pensé qu'il s'agissait d'un projet prioritaire, il y a sûrement matière à opinion et à discussion. Présentement, je sais une chose, c'est qu'une partie du tracé est terminé par une firme d'ingénieurs de Montréal, soit la firme Pelletier et associés de Montréal; le tracé est terminé à soixante-quinze pour cent et nous espérons pouvoir demander que les plans soient déposés au ministère de la Voirie d'ici quelques mois. J'en ai discuté à plusieurs reprises avec les maires de la région, en particulier avec le maire de Valleyfield et avec les représentants de la Chambre de Commerce Senior de Valleyfield qui a mis sur pied un comité pour présenter un mémoire au ministre. Ce mémoire expliquera pourquoi nous, du comté de Beauharnois, tenons à ce projet. J'ai même dit au ministre: "Construisez ce boulevard, et après oubliez-nous; la balance viendra par surcroît: les industries viendront lorsqu'on aura des moyens de communication adéquats. Mais, il faut tout de même comprendre que le projet dans son entier en est un de l'ordre de 75 à 80 millions de dollars. Alors avant d'accepter et finaliser un tel projet, il faut savoir si nous aurons les argents pour le payer dans deux à trois ans. Je le dis à nouveau, le projet part du chemin Larocque à Valleyfield pour se rendre jusqu'au pont Mercier. Ça va s'appeler le boulevard numéro 30 lorsque ce sera concrétisé. Un comité spécial a été formé à Valleyfield, et, à ma demande, il se rendra à Québec pour demander au ministre une date précise en regard avec la construction de ce boulevard. Si j'avais à prendre la décision de retarder le projet de la Gaspésie, de l'Abitibi, ou des Cantons de l'Est, c'est bien sûr, que j'opterais pour un projet comme la route 30. Mais la province est grande, elle est trois fois et demie plus grande que la France, et il y en a des problèmes dans la province de Québec: il y a des routes à construire, nous sommes en retard dans tous les domaines. Je crois pouvoir dire que d'ici très peu de temps le ministre pourra nous donner une réponse favorable; nous dire exactement que nous commencerons la construction de la route dans tel mois, dans telle année. Personnellement, je ferai tout en mon possible pour que le projet se réalise au plus tard en 1972.

— Qu'advient-il du projet de Val Séjour dont vous aviez annoncé la réalisation prochaine il y a plusieurs mois?

— A ce sujet, j'ai eu une communication, la semaine dernière avec le ministre, l'honorable Robert Quenneville. D'ailleurs, je peux vous dire que mercredi prochain je serai nommé adjoint parlementaire de l'honorable Claude Castonguay et de l'honorable Robert Quenneville de qui relève ce projet, soit le ministère des Affaires sociales. Je verrai à ce que le dossier sorte des tiroirs le plus tôt possible. Je n'ai pas rencontré depuis ce temps les dirigeants de la Corporation de Val Séjour; il faut dire qu'il y a eu tellement d'événements ces derniers temps qui ont pu retarder, de ma part, une rencontre avec les dirigeants de ce projet. De toute façon, le projet est prioritaire: il apparaît au budget et il sera en marche en 1971. C'est une question de semaines.

— Annoncé en 1969 par le ministre Jean-Paul Cloutier, l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield devait débiter le printemps dernier mais rien n'est encore fait. Qu'est-ce à dire et peut-on parler d'influences politiques qui auraient nui à la marche des choses?

— Il n'y a certainement pas eu d'influences politiques. Le ministre a annoncé l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu, il a annoncé également la construction de centres d'hébergement et plusieurs choses dans ce sens-là vers la fin de l'année 1969, qui précédait de quelques mois les élections du 29 avril. Il en a annoncé pour \$800 millions. Il n'y a pas eu d'influences politiques: le nouveau gouvernement a repris les dossiers, les a regardés et a discuté à plusieurs reprises avec les dirigeants de la Corporation à Valleyfield et avec M. André Morin, qui est administrateur à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. Depuis ce changement de gouvernement, j'ai rencontré l'administrateur au moins trois ou quatre fois, j'ai rencontré le président de la Corporation, j'ai rencontré le maire de Valleyfield et nous en avons discuté à plusieurs reprises. Nous avons eu une rencontre il y a environ un mois et quelques jours, c'est-à-dire, je crois, vers le trois ou quatre janvier, tout de suite après le jour de l'an, à Québec. Nous avons discuté là-bas avec les représentants du Ministère pendant plusieurs heures et, encore là, le projet est prioritaire, le projet est pour 1971, le projet est accepté par le Ministère des affaires sociales. Il reste un point, et c'est peut-être le point crucial, du moins le dernier point avant de tout finaliser, c'est que l'Hôtel-Dieu de Valleyfield n'appartient pas au gouvernement. Il appartient à la communauté des Soeurs de la Providence. Le gouvernement est en négociations avec cette communauté pour acheter d'abord l'hôpital qui existe et, après cela, voir aux réparations et à l'agrandissement. Il y a un projet d'agrandissement, il y a un projet de rénovations qui existent dans le moment. Les coûts ont été approximativement fixés mais il ne m'appartient pas de dire combien exactement ça va coûter et d'ailleurs il y a des soumissions publiques là-dessus. Je dis qu'en ce moment on est en négociations avec la communauté des Révérendes Soeurs de la Providence, le Ministère des affaires sociales, et l'administrateur de Valleyfield est très au courant du projet. Le président de la Corporation, de même que le maire de Valleyfield, sont aussi au courant du projet. Je le suis moi-même et je suis les choses de très près pour pouvoir annoncer d'ici très peu de temps la construction de l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

— Etes-vous du même avis que votre collègue Me Robert Lamontagne, député libéral de Roberval, qui admet très bien, pour citer ses propres termes, "une certaine forme de patronage qui peut se traduire comme une façon de remercier certains militants libéraux, qui ont fortement secondé une équipe dans l'élection d'un député?"

— Vous m'arrivez avec une citation, je ne l'ai pas vue, je n'ai pas parlé avec Me Lamontagne (et comme le journaliste lui tendait le journal où étaient reproduites les paroles de Me Lamontagne) vous me donnez un journal... bon, ça paraît là-dedans, Patronage, jamais. Et j'entends par patronage, lorsque vous avez dans votre idée de faire quelque chose qui

Dans la voie maritime: La saison de navigation '71 est annoncée pour la circulation

La circulation des navires reprendra bientôt dans les deux secteurs de la voie maritime du Saint-Laurent. Les conditions de la glace et de la météo le permettant, le secteur de 7 écluses entre Mont-

réal et le lac Ontario sera ouvert à la navigation en date du 1er avril, bien que la circulation sera restreinte aux heures de clarté jusqu'à ce que les bouées lumineuses requises à la navigation de nuit soient

n'est pas selon les règlements et selon nos lois établis. Cette forme de patronage, je dis cette forme et je ne devrais pas dire ça parce qu'il n'y a qu'une forme de patronage, c'est d'accomplir, de poser un geste qui est contre des lois établies et qui est contre des règlements établis également. Si à mon bureau, on vient me voir pour un cas, je n'en ai pas un en mémoire, et si on me disait bien voici: tu as le choix de prendre entre ce monsieur-là que tu connais très bien et entre ce monsieur-là que tu connais très bien, c'est à prix égal, à compétence égale, tout est égal, ce n'est pas du patronage que de dire je favoriserais plutôt celui-là que l'autre. Il n'y a rien dans les règlements ou les lois qui peut me défendre cela, je ne frustre personne. Je parle au point de vue sous et dollars, je ne frustre personne au point de vue honnêteté. Ce que j'entends par patronage, c'est d'agir malhonnêtement, d'aller contre des lois établies, contre des règlements établis. Je suis en politique depuis assez longtemps pour le savoir. Je me suis toujours refusé, et je pourrais vous citer des dizaines de cas, à ce que vous appelez patronage. Si ce sont vraiment les paroles qui ont été prononcées par Me Lamontagne, et je sais comment parfois des paroles peuvent être rapportées, je le consulterai et, à une prochaine occasion, vous me reposerez la question. Je demanderai à ce député-là ce qu'il a dit exactement. Si c'est du patronage, je dis que je suis contre.

— A la suite de 26 mises à pied à la voirie provinciale, au lendemain du scrutin provincial, vous avez apporté quelque opinion sur la situation. Vous avez aussi ajouté que vous entreprendriez des démarches pour faire intégrer à la Commission de la Fonction Publique, pour rendre permanents, les postes de l'émetteur de licences, du bureau d'enregistrement, de la Régie des loyers, pour ne donner que ces exemples. Quelles démarches avez-vous faites en ce sens et pourquoi n'ont-elles pas été entreprises lors de vos précédents mandats?

— Si je me souviens bien, j'ai dit que la vraie formule, la formule idéale serait que ça, ça existe... comme cela. Dans la première partie de votre question, vous m'avez parlé du Ministère de la voirie et là-dessus je me suis prononcé dès la première question qui m'a été posée, à savoir que des personnes avaient été engagés deux jours, une journée, deux semaines ou une semaine, dans plusieurs cas et dans la majorité des cas, avant une élection, sans qu'on se pose la question suivante: "Est-ce qu'on a vraiment besoin de ces gens-là au Ministère de la voirie?" C'est une question de budget. Lors du premier téléphone que j'ai eu de l'ingénieur de la voirie, il

SUITE A LA PAGE 7

mises en place.

Dans le secteur Welland, où 3 écluses permettent le passage des navires entre les lacs Ontario et Erié, la navigation ininterrompue débutera le 29 mars. Le canal canadien à Sault Sainte-Marie doit ouvrir le 4 avril.

Hormis un temps défavorable ou autres événements imprévisibles, le secteur Montréal-lac Ontario et l'écluse canadienne à Sault Ste-Marie demeureront ouverts jusqu'au 12 décembre, et le secteur Welland jusqu'au 22 décembre. Les secteurs Montréal-lac Ontario et Welland sont sujets à demeurer ouverts au delà de ces dates, au jour le jour, dépendant des conditions climatiques et des exigences de la circulation.

En annonçant les dates d'ouverture et de fermeture de la saison à venir, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et l'agence analogue américaine, la Saint Lawrence Seaway Development Corporation, notaient qu'en date du 10 février la couverture de glace sur les canaux, rivières et lacs dans la région entre Montréal et le lac Ontario était d'une épaisseur de 18 à 28 pouces en aval de l'écluse Saint-Lambert, de 25 à 29 pouces dans le canal Wiley-Dondero, et de 14 à 17 pouces à l'écluse Iroquois. La nappe présentait quelques petites ouvertures dans le Saint-Laurent entre Prescott et le lac Ontario. Généralement, ces conditions étaient semblables à celle de même date l'an dernier.

Les usagers de la voie maritime ont aussi été avisés qu'en 1972, la navigation dans le secteur Welland fermera le 15 décembre. Cette fermeture hâtive de la saison aura rapport à l'achèvement du chenal de contournement de Welland, dont l'ouverture est prévue pour le 1er avril 1973.

NOS PROFESSIONNELS

AVOCATS

LAFONTAINE
BRASSARD
&
BARRETTE
AVOCATS
B. A., L.L.L.
Etude Légale
50 Jacques-Cartier
SALABERRY-DE-
VALLEYFIELD
TEL. 373-4404

COMPTABLE

HENRI LEGAULT
Comptable Agréé
I.S.C., C.A.
219 Victoria
373-5116 Valleyfield

Pour vos annonces
Classifiées Tel:
373-7272

ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome
B. Sc. A. Ing. P. A.G.
Ingénieur-conseil, Arpenteur-géomètre
Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44 Ste-Cécile

LOUIS A. SULLIVAN
B. Sc. A., A.G.
ARPENTEUR-GEOMETRE
53 Boulevard du Havre (Coin St-Charles)
Tél. 373-5021 VALLEYFIELD



Faites désinfecter vos
maisons contre les coque-
relles, puces, punaises,
rats, souris, araignées, etc.
ON DETRUIT
vos mauvaises herbes
DENIS BRISSON
Agronome
L.P. BRISSON & FILS,
ENRG.
Valleyfield, 373-5515
350 Chemin Larocque

Vous souvenez-vous du verglas de 1961?

Il y avait précisément dix ans dimanche, toute la région de Valleyfield et un secteur de l'Est du Québec étaient complètement paralysés à la cette glace qui avaient causé

suite d'une tempête de verglas qui avait brisé des milliers de poteaux servant à l'électricité et au téléphone. Des milliers d'arbres avaient également cédé sous le poids de

des milliers de dollars de dégâts de toutes sortes.

A la suite des récentes tempêtes de neige, accompagnées de poudrerie, plusieurs résidents ayant vécu la fin de semaine des 25-26 février 1961, soit il y a 10 ans, se réconfortent en disant "ça pourrait être pire!"

Le verglas de 1961 avait débuté par une tempête de neige suivie de pluie verglaçante. Les

réseaux électriques ont refusé de fonctionner pendant de nombreuses heures tandis que les routes, à cette époque, furent bloquées à certains endroits, pour plus d'une semaine.

Il faut donc conclure que si les tempêtes de l'hiver 1970-71 ont causé des ennuis et des embêtements de toutes sortes, on n'a pas réussi à surpasser le cauchemar de la grande tempête de verglas des 25-26 février 1961.

Le saviez-vous?

Si les glaces du pôle Sud venaient à fondre, le niveau des océans monterait d'au moins 150 pieds, engloutissant New York, Londres et Paris. La glace couvre 5.4 millions de milles carrés et atteint 13,800 pieds d'épaisseur en certains endroits de l'Antarctique, dont la superficie est comparable à celle de la lune. Ce continent est un archipel dont une des îles est plus grande que l'Australie.

économie et qualité



- FACELLE ROYALE essuie-tout.....
- FACELLE ROYALE papier hygiénique.....
- KOTEX serviettes féminines.....
- FLUSHABYES.....
- AQUA VELVA 8 on.....
- BAND-AID.....

Recherchez l'enseigne
et jaune qui identifie
votre pharmacie P.S.M.



Comprimés analgésiques
BUFFERIN
En 100
PRIX PSM
.89

Ceinture
KOTEX
Ultra
PRIX PSM
.59

Eau minérale naturelle
VICHY CELESTINS
32 on.
PRIX PSM
2/.98

Papier mouchoir
FACELLE ROYALE
Petite boîte
Blanc Jaune
Rose Lilas
PRIX PSM
5/.89

Dentifrice et rince-bouche combiné
CLOSE-UP
Format famille
PRIX PSM
.79

Shampooing
ALBERTO VO 5
Régulier
Cheveux gras
Cheveux secs
11.5 on. plus 7 1/2 on. GRATIS
PRIX PSM
1.27

Serviettes féminines
KOTEX
Avec désodorisant
En 12
Régulier
Super
Slenderline
PRIX PSM
.53

PHARMACIES
PSM
PRIX EN VIGUEUR DU 4 MARS
AU 20 MARS 1971 INCLUSIVEMENT
QUANTITÉ LIMITÉE

- CURITY boules absorbantes.....
- HELENE CURTIS fixatif, 13 on.....
- KOTEX ceinture Wonderform.....
- LISTERINE rince-bouche 12 on.....
- SOFTIQUE huile de bain 5 on.....
- VASELINE 12 on.....
- ALBERTO VO-5 fixatif 8.25 on.....
- BUCKLEY'S sirop 5 3/4 on.....
- ANSODENT 11 on.....
- ASPERGUM.....
- BEN-GAY 1 1/4 on.....
- BINACA 1/8 on.....
- FRESH 5 on.....
- Q-TIPS.....
- SCHICK lames.....
- SOMINEX.....
- ANUSOL.....
- STERISOL rince-bouche 22 on.....
- CHOCKS vitamines multiples.....
- CONTAC-C.....
- CURITY biberon 8 on.....
- DRISTAN vaporisation nasale 15cc.....
- LISTERINE pastilles.....
- NICE 'N EASY shampooing coloré.....
- RES DAN 6 on.....
- ONE-A-DAY vitamines multiples.....

ainsi que bien d'autres spécialités
Visitez votre pharmacien P.S.M.
maintenant.

PHARMACIE LEMAY

60 Champlain

Valleyfield

Tél. 371-1

PROMPT

Gérard Cadieux ...

(Suite de la page 5)

RETABLISSEMENT

A:

Mme Antoinette Authot

Mme Paul Eugène Loiselle

De la part du Cercle Missionnaire de Bellefleur.

te-tout.....	2/.53
er hygiénique.....	6/.99
ines.....	12/.53
.....	48/2.09
.....	.97
.....	60/.49

seigne bleue
ntifie
P.S.M.

ndes.....	250/.63
, 13 on.....	.89
rform.....	.39
e 12 on.....	.97
n 5 on.....	1.73
.....	.79
3.25 on.....	1.17
n.....	.99
.....	1.09
.....	36/.77
.....	.67
.....	.67
.....	.93
.....	180/.69
.....	5/.63
.....	20/.97
.....	24/1.89
22 on.....	1.27
tiples.....	50/1.75
.....	10/.97
.....	.37
asale 15cc.....	.97
.....	18/.67
ing colorant.....	1.37
.....	1.17
ultiples.....	50/1.79

tres spéciaux.
nancien P.S.M. dès

371-1101

m'a dit: "M. Cadieux, ça n'a pas de sens, il y a certainement au moins 50 hommes de trop. On ne pourra pas les payer." D'accord, on pourra payer la semaine ou les quelques jours qu'ils ont travaillé mais on ne peut pas aller plus loin. Dans l'autres cas, ces mêmes personnes qui avaient été engagées ont travaillé, disons, le jour des élections et elles étaient payées, et par le Ministère de la voirie, et par un parti politique. Ca, c'est réellement une forme de patronage parce qu'il y a quelque chose qui va contre les règlements là-dedans. Vous ne pouvez pas être payé par deux patrons pour la même journée et je pense bien que si vous voulez réfléchir quelque peu, vous allez savoir que quelqu'un qui est engagé deux jours avant les élections, c'est dans un but très précis. Si on en a engagé une cinquantaine de trop, fallait rectifier parce que le budget de la voirie était établi et il ne faut pas dépenser plus qu'on a. De toute façon, il y a eu enquête par l'ingénieur et une partie de ces gens ont été réengagés tenant compte de leur capacité financière, tenant compte que ça faisait déjà un peu plus longtemps, tenant compte des besoins de la Voirie du comté de Beauharnois. Si ma mémoire est bonne, il y a dix ou treize de ces personnes qui ont été réengagées. Concernant la permanence, il faut dire qu'il n'y a pas tellement de postes qui ne sont pas permanents. Dans le cas de la Régie des Loyers, c'est une loi qui revient chaque année parce que certaines municipalités demandent d'être retirées de la Régie des Loyers, qui ne l'acceptent pas. Comme exemple, à ce niveau, on peut citer le cas de Beauharnois qui, par résolution, a demandé d'être retirée de cette loi. Alors à chaque année, la loi est amendée, il ne peut y avoir de permanence, pour pas plus qu'une année certainement parce que, s'il y avait permanence, et si la Régie des loyers tombait, on serait pris avec ces fonctionnaires-là et faudrait leur trouver un emploi ailleurs. Alors il n'y a pas de permanence. Dans le cas du bureau de l'émetteur de licences, la tendance est à la permanence. Est-ce que cela veut dire que tout ceci pourrait se régler du jour au lendemain? Elle est à la permanence et à chaque mois, je crois, ou à chaque quelques mois, il y a des bureaux d'émetteurs de licences qui deviennent permanents. Dans le moment, ce n'est pas le cas dans le comté. C'est un bureau qui appartient à la personne qui est nommée émetteur de licences, c'est elle qui paye son loyer, c'est elle qui retire son salaire, le gouvernement ne lui donne aucun sou et elle reçoit ses 50 sous par enregistrement, je crois. Mais disons que la tendance est à la permanence et je ne m'objecterai certainement jamais à cela.

— On parle de plus en plus, à tort ou à raison, de l'influence du pouvoir politique sur le pouvoir judiciaire. Dans cette veine, vous auriez affirmé à plusieurs reprises que tant et aussi longtemps que vous seriez député du comté de Beauharnois, Mme Huguette Mallette, accusée de fraude électorale, ne serait pas condamnée. Est-ce vrai, si oui pourquoi?

— Je n'ai jamais affirmé cela. Vous m'avez déjà posé des questions sur le cas Mallette, je ne peux pas en discuter parce que c'est sub judice. Je ne connais pas Madame Mallette ou si je la connais, c'est pour l'avoir rencontré peut-être une fois au hasard des événements ou des banquets. Je ne sais pas ce qu'il y a dans le cas Mallette, je n'ai jamais voulu en discuter. Je ne sais pas pour qui Mme Mallette a voté. Et lorsqu'on dit qu'il y a une influence politique dans l'administration de la justice, je m'objecte avec vigueur dans ce domaine-là. Parce que j'ai eu l'occasion de discuter plusieurs fois avec le ministre de la Justice. Et nous avons justement un ministre de la Justice qui n'accepterait pas qu'il y ait intervention politique dans la Justice. J'ai reçu avant de venir ici, un type qui me dit avoir été arrêté. Et qui me dit qu'on n'avait absolument aucune raison pour cela? Il semble être dans son droit. Je lui ai dit: "Il vous faut un avocat pour vous défendre" — "J'ai pas les moyens de prendre un avocat". J'ai alors pris le numéro de son dossier et je communiquerai avec le Ministère de la Justice pour qu'une enquête soit faite dans le cas de monsieur X. Qu'on appelle à la Sûreté du Québec et qu'on leur demande de reviser le dossier pour voir s'il n'y aurait pas eu injustice. D'ailleurs, on a nommé un ombudsman pour cela. Cela ne signifie pas pour autant que les six millions de Québécois que nous sommes savent qu'il existe un ombudsman. Pour eux, l'ombudsman, c'est le député du comté. C'est lui qu'ils vont voir. Et je ne peux refuser de recevoir cette personne qui n'a pas les moyens et qui ignore qu'il existe un ombudsman; qui dit: "Je suis dans mon droit et je voudrais savoir pourquoi on veut me condamner à \$22 d'amende." L'unique chose que je fais est d'écrire au ministre de la Justice demandant qu'une autre enquête soit faite auprès de la force constabulaire; et selon la réponse que l'on recevra, la Sûreté du Québec prendra ses responsabilités et le ministre de la Justice procédera si c'est le cas. Ce n'est pas une intervention dans le sens où on l'entend, c'est une demande de renseignements. Monsieur Choquette n'intervient pas dans l'administration de la Justice; il a pu intervenir dans un cas précis durant un certain nombre de mois, à cause de la loi des mesures spéciales. Il peut intervenir en ce qui concerne les cautionnements pour des cas précis et uniquement pour ces cas-là. C'est le seul endroit où le ministre peut intervenir, mais jamais dans l'administration, il ne peut plus intervenir. Il est là pour présenter des lois à l'Assemblée Nationale. Si des choses sont à corriger, et il y en a, de nouvelles lois seront présentées d'ici quelques semaines par le ministre de la Justice. Il verra ensuite à ce que ces lois soient réellement appliquées et observées par tous.

— Vous avez été élu le 29 avril dernier, avec une majorité de 2,931 voix sur votre plus proche adversaire. Cette faible majorité, de même que le fait que vous n'avez récolté que 12,378 voix, soit nettement moins que 50% du vote total exprimé, ne vous incitent-ils pas à repenser votre politique, tant au niveau de la législature qu'à celui du comté?

— Je la repenserais si je pensais que ma politique est fautive. Mais comme j'ai l'impression que ma politique est correcte au niveau du comté et que maintenant nous allons avoir une bonne politique au niveau de la province, je ne vois pas pourquoi je repenserais mon point de vue. C'est sûr que si je n'ai pas accepté la politique de 1966 à 1970, je vais repenser une toute nouvelle politique pour 70 à 74. Nous n'étions pas là de 1966 à 1970. Mais en ce qui concerne mon attitude personnelle pour le comté de Beauharnois, c'en est une qui se veut près des gens, réceptive à toutes les demandes que j'ai; il y a dix municipalités, soit une dizaine de maires et de conseils municipaux, de commissions scolaires. Je rencontre ces gens hebdomadairement, mensuellement, dans certains cas, deux fois la semaine. J'écoute leurs demandes et je fais tout mon possible pour obtenir ce que je peux pour le comté de Beau-

harnois. Parce que je me dis que si les contribuables du comté versent annuellement tant de millions de dollars au gouvernement provincial, il est tout à fait normal et juste qu'il revienne à ces gens-là tant de millions de dollars. Je continuerai donc à faire mon possible pour que le comté de Beauharnois soit bien représenté et même favorisé. Concernant la politique provinciale, je suis complètement d'accord avec tout le programme du parti libéral et vous suivrez la nouvelle session; ce sera la session libérale et j'appuierai différents projets de loi; je remplirai alors mon rôle de législateur.

— Vous avez annoncé il y a quelques mois la mise sur pied d'un nouveau service de placement pour les étudiants. On sait que vous êtes chargé de ce service au sein du Ministère — on en a eu des preuves dans le passé —. Est-ce que l'été prochain, la gent estudiantine sentira vraiment une amélioration?

— Oui, le placement des étudiants vient d'être transféré du ministère du Travail à celui des Affaires Sociales et je vais le suivre. J'en suis encore le responsable avec l'honorable Robert Quenneville; et cette année nous aurons, d'ici quelques jours, à annoncer aux étudiants une très bonne nouvelle. C'est-à-dire que de 3,000 placements étudiants l'an dernier, nous espérons pouvoir dépasser 10,000 placements étudiants au niveau du gouvernement et un peu au niveau de l'entreprise privée. Ce n'est pas de ma faute, ni de la vôtre, mais je vous avais annoncé ceci à la fin de l'été dernier. Mais ceci relevait de la juridiction de l'honorable Pierre Laporte, ministre du Travail. Il est parti; quelques mois plus tard, il y a eu M. Cournoyer. C'a été le temps des Fêtes et M. Cournoyer a ensuite fait face à l'électorat dans son comté. Et d'un consentement unanime, il a accepté que ce service passe aux Affaires Sociales. Je vais donc m'occuper encore du placement des étudiants, de même que du retour à la vie normale des assistés sociaux. Lorsqu'on aura des demandes de la part des entreprises privées, nous tenterons de diriger nos assistés sociaux qui sont aptes à travailler vers ces endroits. Relativement au placement des étudiants, si ma mémoire est bonne, en 1969-70, il y a eu six ou sept étudiants engagés à plein temps dans le comté de Beauharnois; en 1970-71 il y en a eu environ 60, en plus de ceux qui ont travaillé durant quinze jours au ministère de la Voirie, soit au total 150 étudiants qui ont pu bénéficier de salaires, dans certains cas temporaires, dans d'autres cas pour tout l'été.

— Que pensez-vous du conflit des enseignants?

— D'après moi, c'est un conflit gonflé, de toutes pièces. J'ai dit hier que sur 70,000 enseignants, il y en avait 291 qui auraient pu être affectés par ce nouveau système de classification. Mais ce n'est pas ce qu'on a répété au niveau de la présidence. On a répété que pratiquement tous les enseignants seraient touchés par cela. Après ceci, je ne blâme pas les enseignants d'avoir rouspété, d'avoir décidé des journées d'étude pour étudier leur situation. J'ai rencontré depuis ce temps des dizaines d'enseignants; le ministre de l'Éducation en a rencontré des centaines; il y a eu des conférences de presse et les enseignants nous ont déclaré: "Ce n'est pas exactement ce qu'on nous avait dit. Le ministre de l'Éducation vient de faire grâce du remboursement de salaire par les 291 enseignants: "Si c'est ce point qui vous chatouille, oublions-le". Sur les 291 enseignants, près de 75% étaient des néo-canadiens qui n'avaient pas les mêmes brevets que nous; c'est cela qu'on voulait aussi reviser. Ceux qui ont treize, quatorze, quinze ans d'étude, ceux qui ont leur brevet-A ne sont pas affectés par cette mesure. Mais ce n'est pas ce qu'on a dit au niveau de

SUITE A LA PAGE 8

ECOUTEZ.....



A VALLEYFIELD

votre poste!

à

votre service!



Radio Valleyfield Ltée



Dimanche dernier se tenait à la Salle Venise Rendez-Vous une Assemblée générale de tous les exécutifs de l'Association Provinciale des Ligues de Sacs de Sable du Québec. Voici une partie des présidents présents à cette réunion présidée par M. Yvan Leduc, le président provincial.

LA "TROMPE D'EUSTACHE"

UN GROS BONNET

Le directeur général de la Confédération des Sports du Québec Inc., M. Jacques Doyon, et M. Jean-Robert Nolet, directeur des services administratifs, seront à Valleyfield lundi prochain pour rencontrer les directeurs du conseil régional des loisirs de la région.

En leur compagnie, ils établiront les bases du Plan d'action 71 appelé "Objectif 76", programme de l'année en cours, et programme à long terme en vue des prochains jeux olympiques.

IL FETE SES 102 ANS

Un résident de Surrey, en Colombie Britannique, Monsieur Collin MacMillan fêtait, le 30 janvier dernier, son 102e anniversaire de naissance.

Natif de St-Louis de Gonzague, comté de Beauharnois,

(Suite à la page 10)

Vaudreuil Cité des Jeunes

SECTEUR MUSIQUE

Nous rappelons aux mélomanes de la région que le prochain concert intime au Musée historique de Vaudreuil aura lieu le 3 avril prochain à 20:30 heures.

L'Artiste invitée sera Janina Fialkowska, pianiste de Senneville. Plus de détails vous seront donnés sur l'artiste et le programme de la soirée d'ici quelques semaines.

Pour tout renseignement, s'adresser au Secteur Musique du Centre Culturel — postes: 204 - 226.

BIBLIOTHEQUE DU CENTRE CULTUREL

Il a neigé, il neige, il neigera... Afin d'oublier un peu cet hiver rigoureux, rien de mieux que de se plonger les yeux et le nez dans un bon livre.

Cette semaine, je vous suggère quelques titres de volumes. A vous de choisir. De Marcel Proust, "Du côté de chez Swann", "Sodome et Gomorrhe". De Simenon, "Feux rouges", "La boule noire", "Les complices", "Novembre".

Mademoiselle, Madame, Monsieur, vous n'êtes jamais venus à la Bibliothèque du Centre Culturel? Il est temps plus que jamais de vous y rendre. Vous êtes un fidèle lecteur? Vous avez peut-être des livres que vous devez remettre à la Bibliothèque, n'oubliez pas de les rendre afin que d'autres personnes en profitent.

PLEINS CH' FEUX

Toi qui es jeune, dynamique, pleins d'idées, tu as l'opportunité de t'exprimer tel que tu le veux. C'est l'opération PLEINS CH'FEUX du 19 au 28 mars, tout le comté de Vaudreuil-Soulanges portera son attention sur toi. Pendant 10 jours le Centre Culturel est à toi. Viens nous montrer ce que tu peux faire. Tout peut être réalisé, il s'agit que tu le veuilles. Ta participation est nécessaire pour faire de cette manifestation unique, l'identification de la jeunesse du comté de Vaudreuil-Soulanges.

Chaque jeune est invité à participer au PLEINS CH'FEUX chaque organisation de jeune est invitée à nous montrer comment les jeunes s'organisent entre eux. Tu as enfin l'occasion de t'exprimer, entres dans le feu de l'action immédiatement afin d'être prêt pour ton PLEINS CH'FEUX.

Appelles et demandes: Giles Roberge, Cécile Poirier, 453-7110 ou 234-9311.

VENEZ VOUS FAIRE DES AMIS

Samedi, 6 mars, 9:00 à 16:00 heures, courses de raquettes, courses aux trésors, petits comiques, bonhomme Valkaval; 6 mars, SAMEDI-JEUNESSE, Centre Culturel; devinettes, chansons. Offrez cette journée de découvertes et de jeux à vos enfants. "Valkaval de la jeunesse" Rendez-vous samedi prochain, placez votre cadran, apportez votre pelle, le Valkaval aura lieu. Pour tout renseignement, Hélène Cantin, responsable du Secteur Jeunesse, 234-9311 ou 453-7110.

Gérard Cadieux ...

SUITE DE LA PAGE 7

la présidence du syndicat; les dirigeants syndicaux ont dit à leurs syndiqués que leur brevet-A ne serait plus valable. C'est complètement faux; le brevet-A est reconnu et demeurera. Les titulaires de ce brevet continueront à avoir les mêmes salaires et pourront jouir des augmentations statutaires selon les dernières négociations. On a laissé croire à la population que des milliers d'enseignants seraient affectés. Je m'adresse aux enseignants à qui je dis de vérifier auprès du Ministère pour savoir s'ils sont affectés par la mesure. Ils ne seront pas affectés. On a voulu créer un conflit; on s'est dit que le gouvernement était embêté avec la crise d'octobre et on a voulu lui en mettre une autre sur le dos. Mais toutes ces situations nous empêchent de fonctionner normalement.

— Quelles sont les chances de la Cité de Valleyfield d'obtenir un octroi pour la construction de la nouvelle aréna et de quel ordre cet octroi serait-il?

— Les chances sont encore bonnes, l'ordre dépendra de l'effort de la Cité de la population. En pourcentage, cela peut varier entre 20 et 30%. On m'a demandé par voie de résolution de rencontrer les responsables dans ce domaine: le Haut-Commissariat vient d'être transféré au Ministère de l'Éducation, j'ai rencontré M. Gilles Houde, du Haut-Commissariat, et je dois rencontrer incessamment le Ministre de l'Éducation pour qu'il examine le dossier et qu'il me fasse part des possibilités pour le gouvernement de donner une subvention à Salaberry-de-Valleyfield.

— Admettez-vous que le taux de chômage a atteint un point alarmant; et cette situation est-elle appelée à changer?

— Définitivement, la situation est appelée à changer. Si vous voulez faire une rétrospective, vous remarquerez que lorsque le gouvernement Lesage est arrivé au pouvoir en 1960, la situation était presque semblable, moins la crise d'octobre; et en 1962, un an et demi plus tard, nous étions au plus bas niveau de chômage de toute l'histoire du Québec, soit à 3. La présente situation est alarmante et n'est pas normale, je la vis quotidiennement. Je reçois des gens à mon bureau, des téléphones à Québec, des lettres de la part de gens qui sont au désespoir, qui reçoivent des allocations, qui préféreraient travailler. On tente par tous les moyens à notre disposition, par des primes à l'investissement à intéresser les gens à venir ici. Et pour ce faire, il faudra montrer un climat meilleur. Il faudra leur dire: "D'accord, on a vécu de drôles de mois, on a été malheureux, embarrassés, mais nous espérons que ces mois-là ne reviendront pas, nous avons la situation en mains". Cela me fait penser à un exemple qui permettra aux gens de mieux comprendre: si un commerçant négligeait de faire sa publicité et passait son temps à dire à tout le monde: "J'ai des conflits avec mon gérant parce que lui il veut travailler dans les légumes alors que je veux qu'il travaille dans les viandes; il faudra faire des réformes à l'intérieur, etc...". S'il ne pensait qu'à se plaindre sans penser à sa publicité, à son administration, son commerce disparaîtrait en moins de trois mois. Au niveau du Québec, c'est un peu ce dont on parle actuellement: on ne parle que de nos problèmes internes, de nos relations avec le gouvernement central. Mais on semble oublier l'important: qu'on a besoin de centaines de millions de dollars d'investissements. On a besoin de dire aux gens de New York, aux Américains — parce que c'est eux qui ont l'argent — aux Allemands, pas tellement en France parce qu'ils n'en ont pas d'argent, mais en Angleterre parce qu'ils en ont. On a besoin de leur dire que le passé est le passé, qu'on a la situation en mains. On a besoin de leur dire: "Si vous voulez, on va parler de ce qu'on peut vous offrir au Québec, de nos richesses, de la main d'œuvre dont on dispose, et de nos lois qui sont passées."

— N'êtes-vous pas d'avis que si le gouvernement avait adopté une toute autre attitude lors des événements d'octobre, on n'aurait pas eu à déplorer la mort du ministre Pierre Laporte? On a négocié avec les ravisseurs de Cross et celui-ci a été libéré.

— Je crois que la même attitude a été pour les deux cas. Ce fut une attitude qui disait, et fait, faites-vous connaître et on acceptera certaines choses; il y a des choses qu'on ne peut accepter. Je ne crois pas que l'attitude a été changée dans le cas de M. Laporte. Il y avait une différence de caractère entre les deux hommes, et ça tout le monde l'admet; il y en a un qui était un diplomate de carrière, et l'autre un batailleur. Peut-être qu'au niveau des ravisseurs et de celui qui était détenu comme otage, il n'y a pas eu la même discussion. Les ravisseurs se sont rendus compte que de faire quelque chose à Monsieur Cross n'aurait pas touché autant la population que si c'était un ministre québécois, comme Monsieur Laporte, par exemple.

— Ne croyez-vous pas, Monsieur Cadieux, que les subventions que le gouvernement donne aux industries sont versées généralement aux plus gros investisseurs, à ceux qui n'ont pas tellement besoin de primes?

— La prime à l'investissement, c'est parce que le gouvernement veut planifier l'implantation d'industries nouvelles, en regard avec les régions les plus démunies. Cela peut occasionner à l'industriel des dépenses supplémentaires, et c'est la raison pour laquelle le gouvernement octroie des primes à l'investissement. Il faut dire que ces primes, l'Ontario les donne depuis plusieurs années; c'est sûr que l'on a perdu des industries qui se sont établies en Ontario. Il fallait suivre la compétition. Avant qu'il y avait les municipalités qui avaient le droit de donner des avantages, des réductions de taxes ou d'évaluation; maintenant c'est le gouvernement. Alors, il faut suivre la compétition qui existe entre les provinces. Mais depuis quelque temps, le gouvernement fédéral a désigné toute la province de Québec comme zone ayant droit aux primes à l'investissement. Nous espérons qu'avec cette nouvelle mesure nous allons intéresser des industriels à venir s'établir dans différentes régions.

— En public, vous auriez dit à maintes reprises que vous ne seriez pas candidat lors des prochaines élections qui pourraient avoir lieu vers 1974. Êtes-vous toujours du même avis?

— En public non, j'ai dit que je me réservais le droit d'y penser. Ça fait assez d'années que je suis en fonction, et il y a des journées où je ne laisserais pas mon poste pour n'importe quoi; il y a d'autres journées où je me sens plus fatigué, il y a des Tarzans qui sont en forme, d'autres qui le sont moins. Présentement, je n'ai absolument pas l'intention de quitter mon poste, ni aujourd'hui, ni en 1974. J'écarte cette possibilité, car j'ai l'intention de demeurer à mon poste.

Le sous-sol de l'église deviendra un centre culturel

Le sous-sol de l'église St-Pie 10 sise dans la municipalité Grande Ile, près de Valleyfield, sera transformé temporairement en centre culturel au cours de l'été prochain.

Les jeunes pourront s'y adonner à nombre de disciplines culturelles grâce à une entente intervenue entre le conseil municipal et le curé de la paroisse, Mgr Leboeuf, qui a accepté d'apporter son appui.

Le maire de Grande Ile, M. Georges Bozanger, rencontrera les jeunes prochainement pour justement discuter avec eux de leurs désirs et leurs besoins en matière de loisirs.

François Renaud Président du Club de Golf

Les directeurs du Club de golf de Valleyfield ont formé leur exécutif pour l'année courante.

Le nouveau président est Me François Renaud qui aura pour adjoint immédiat, en tant que vice-président, M. Gene Leblanc.

Me Henri Renaud sera secrétaire tandis que M. Carol Cornerner agira comme trésorier. M. Bernard Goyette sera capitaine.

Quant aux comités du chalet, des verres, de l'inscription des membres et du domaine social, ils seront la responsabilité respective de MM. Robert Côté, Yvan Parent, Claude Couillard et Philippe Rivest.

A l'état de larve, certains êtres vivants sont asexués, donc incapables de se reproduire. Ce n'est qu'après leur métamorphose qu'ils sont dotés d'organes sexuels. Sélection du Reader's Digest de mars décrit certains de ces animaux "à deux vies" qui se transforment tellement qu'ils semblent devenir membre d'une espèce tout à fait différente. Parmi eux, on compte les papillons, les grenouilles, les salamandres.

ST-ANICET (suite)

(Suite de page 4)

La fin de semaine, munis de grandes bottes, ont quand même pratiqué leur sport favori mais dans l'ensemble ils ont capturé peu de poissons. On nous signale quelque 30 à 40 perchaudes, une vingtaine de brochets et deux dorés. Ce rapport ne couvre que la distance du quai de St-Anicet à la Baie des Frères du Sacré-Coeur.

RETOUR DE VACANCES

✓ M. et Mme Renaud Caza nous reviennent tout bronzés d'un séjour en Floride. On sait que M. Caza est le président de Caza et Frères de Cazaville.

EN VACANCES

✓ M. Maurice Quenneville, maître de poste de St-Anicet et sa charmante épouse Gisèle sont partis vendredi dernier pour une vacance d'un mois en Floride. Egalement, M. Yves Caza et son épouse qui sont en vacances actuellement au même endroit. M. Yves Caza est le vice-président des entreprises Caza et Frères de Cazaville.

VACANCES MERITEES

✓ Nous apprenons que M. Albert Tessier, propriétaire de l'hôtel Lake-view Inn de St. Anicet et Mme Tessier (Simonne) partiront en fin de semaine pour des vacances bien méritées quelque part en Floride. A tous, bonnes vacances et beaucoup de plaisir.

CARNAVAL DE L'ECOLE ST-ANICET

✓ Trois jours de festivités se sont déroulées à l'école St-Anicet les 17-19-février 1971 dans le cadre du carnaval. "VENEZ TOUS AU CARNAVAL"

- 17 FEVRIER -

✓ Le bonhomme carnaval (personnifié par Roland Tremblay) arriva vers 9.15h. Les jeunes crient leur joie à la vue de cet homme des neiges. On chante la chanson thème du carnaval de St-Anicet "Venez tous au Carnaval". Vient par la suite le couronnement de la reine. La reine élue fut celle qui a réussi à vendre le plus de bonhommes carnaval et ce fut Josée Caza, fille de M. et Mme Yves Caza. Elle était accompagnée pour la circonstance de M. Sylvain Dubois, fils de M. et Mme Marcel Dubois. La duchesse élue fut Danielle Latulipe. Celle-ci était accompagnée de Daniel Chrétien, fils de M. et Mme Laurent Chrétien. La reine Josée fut couronnée par l'ancienne reine Manon Bayard qui a bien voulu pour la circonstance, venir de Maple Grove où elle est démenagée depuis juin dernier. Les rubans emblématiques furent présentés par les mères de la reine et de la duchesse. Les fleurs furent présentées par Gaétan Bergeron, Micheline Caza, Charles Caza et Manon Chrétien. La duchesse fut couronnée par M. le Curé Paul Deguire.

CHAINE D'AMITIE

✓ Après le couronnement, on sortit à l'extérieur en faisant une chaîne d'amitié. Le bonhomme fit la mise au jeu pour le ballon-balai. On tient à remercier M. Roland Tremblay pour sa participation au nom du cercle des loisirs de St-Anicet. Au cours de cette journée, on fit des courses à relais, courses à pieds et du patinage. On fit le retour de cette journée à 3 hrs qui au dire des enfants fut un succès.

LE CARNIVAL SE CONTINUE...

18 février:

On travailla par ateliers:

1- Course aux trésors pour les petits: Les responsable étaient Daniel Decloître, notre professeur d'éducation physique et Mlle Ginette Leblanc professeur à la maternelle.

2- Atelier de raquettes: Nicole Primeau en était responsable.

3- Pêche sur la glace: Plusieurs parents ont bien voulu collaborer avec nous pour cet atelier soit: M. André David, M. Donald Carrière — M. Normand Daoust M. Aurèle Hart.

4- Château de glace: Mme Georgette Caza responsable.

5- Char allégorique: Mme Marielle Brunet responsable.

DINER PROFESSEURS — ELEVES

✓ Après avoir bien travaillé tout au long de l'avant-midi, on se groupa dans les classes où les élèves ont dîné avec leurs professeurs.

Au cours de l'après-midi, on avait organisé un "Tabloïd" et on avait demandé le concours de plusieurs parents: Vingt équipes se disputaient le premier rang. Ce fut un après-midi bien rempli même si plusieurs étaient trempés car la glace fondait. On tient à remercier tous les parents qui nous ont donné leur après-midi.

ENCORE DES FESTIVITES

19 février:

On fit un concours de "Deck tennis" et une équipe se mérita un prix.

On avait organisé des promenades en autos-neige et 12 pères sont venus prêter main forte aux professeurs. Ce fut, nous croyons, un beau cadeau pour les jeunes.

FEU DE JOIE

✓ Après ces randonnées, on forma une chaîne d'amitié et on se retrouva autour d'un feu de joie qui avait été préparé par M. Léonard Brunet que nous remercions.

DINNER COMMUNAUTAIRE

✓ On entre à l'intérieur pour une célébration eucharistique préparée par Mme Clarisse Caza et M. l'Abbé Claude Fafard responsable de la Pastorale à la Commission Scolaire de Huntingdon. On fit par la suite un dîner communautaire aux fêtes au lard qui fut apprécié de tous et qui était organisé par Mme Micheline Caza. Plusieurs parents nous firent l'honneur de venir dîner avec nous. Nous tenons à mentionner M. et Mme Gérald Pinsonneault, Commissaire de Ste-Barbe et M. Victor Laurendeau, Directeur Général des Ecoles à la Commission Scolaire de Huntingdon.

SOUQUE A LA CORDE

✓ On avait organisé pour l'après-midi une compétition de souque à la corde (nouveau genre): Invention de Mlle Nicole Primeau. On s'est bien amusé. Les professeurs ont lancé un défi aux parents (femmes) et croyez-le ou non, les professeurs ont gagné; il faut dire que quelques élèves (30 environ) ont préféré aider leurs professeurs plutôt que leurs parents.

PARADE DANS LES RUES

✓ Une parade vint compléter nos activités de la semaine. Une trentaine d'autos-neige, le char allégorique des jeunes, le bonhomme carnaval, les parents, les élèves, les professeurs: Tous ont manifesté leur joie dans les rues du village.

PRIX NOMBREUX

✓ On distribua les prix au retour. Plusieurs se sont mérité

Huntingdon Conseil Municipal

Cependant qu'à Ormstown le Conseil Municipal décidait à l'unanimité d'accorder gracieusement plusieurs acres de terrain à deux industries qui étudient la possibilité de s'installer dans le village, le Conseil de Huntingdon s'interrogeait sur la possibilité de retirer une bande de terrain d'une profondeur de 25 pieds à l'une de ses industries les plus prospères.

Le problème fut évoqué à la réunion de lundi; il faisait suite à la démolition d'un vieux bâtiment, situé sur l'Avenue Lorne à Huntingdon, appartenant à la Société Cleyn & Tinker Ltd.

En vertu d'une loi municipale qui rend la ville propriétaire, sur 25 pieds de profondeur, du terrain longeant l'usine, les conseillers se sont interrogés si en cas d'agrandissement du pont l'on n'aurait pas besoin également d'une voie d'accès élargie.

M. François Cleyn, présent à la réunion, évoqua l'important apport de sa Société à l'expansion de la ville. Il souligna également le fait que des prêts d'aide aux industries, de l'ordre de 30 à 40%, étaient accordés dans certains autres territoires classés industriels.

Pendant la discussion le conseiller McGerrigle demanda à M. Cleyn si la zone en question était classée zone industrielle. "Vous me le demandez à moi?" s'étonna M. Cleyn. La question de M. McGerrigle fut annulée les personnes présentes réalisant que notoirement les terrains de Cleyn & Tinker étaient considérés comme zone industrielle. Dans une interview accordée après la réunion M. Cleyn souligna le fait qu'une classification en zone industrielle annulerait le débat.

Après le départ de Messieurs Cleyn et Neville la discussion contradictoire continua pour arriver finalement à la décision d'envoyer une délégation du conseil sur place procéder à une étude du terrain ce mercredi matin.

AUTRES AFFAIRES

Proposé par le conseiller Brisebois et soutenu par le conseiller McGerrigle il a été décidé d'accorder \$50 en don au Festi-

des prix en argent. Il serait trop long d'énumérer les noms de tous les gagnants. Nous les félicitons.

REMERCIEMENTS

✓ Nous tenons à remercier les parents qui sont venus encourager les jeunes au cours des trois jours. Nous remercions d'une façon spéciale M. et Mme Réal Quenneville et M. et Mme Mandoza Emond pour les croustilles et la liqueur que nous avons servis aux jeunes le jeudi. Merci également à M. Maurice Nicholson pour la liqueur du vendredi. Merci au cercle des loisirs pour leur support. Merci à Mme Hortense Caza pour les organisations intérieures. Les organisateurs de l'école Marielle Brunet, Mireille Carrière, Clarisse David, Rémi Dionne.

PRESENCE D'UN AMI

✓ Je ne puis passer sous silence la présence de l'ami de tous M. Kenneth Fraser, Membre du Parlement à l'Assemblée Nationale, du comté de Huntingdon, qui s'est mêlé à la foule, a donné de chaudes poignées de main, encouragé des différentes équipes et félicité les vainqueurs.

ST-ANICET VAINQUEUR

✓ St-Anicet a remporté la palme dans plusieurs compétitions. Au ballon-balai, l'équipe des femmes de St-Anicet a battu celle de Ste-Agnès au compte de 1 à zéro. Mme Yvonne Quenneville a compté l'unique point de la joute. La joute de ballon-balai mettant aux prises la fameuse équipe de Royal Quesnel de St. Anicet contre celle de Ste. Agnès fut disputée à une allure plus lente que celles généralement disputées à l'aréna de Huntingdon. Il y avait plus de glace fondue, plus de neige et d'eau qu'autre chose sur la patinoire. Nous ne blâmons pas la direction du Cercle des Loisirs de Ste-Agnès mais plutôt la mauvaise température des derniers temps. A tout événement, St-Anicet a remporté les honneurs par le compte de 2 à zéro. Les deux buts ont été comptés par Royal Quesnel.

ON S'EN DONNE A COEUR JOIE

✓ Les Old Timers s'en sont donné à coeur joie. Le proverbe dit que les "vieux" ont plus d'expérience que les jeunes et c'est vrai d'après la magistrale performance qu'ils ont donné devant une assistance des plus bruyantes jamais vue à un tel événement. Les "vieux renards" profitant de la température si douce et de l'abondance d'eau sur la glace, d'un coup de balai dans l'eau aveuglaient les adversaires pour ensuite essayer de pousser le ballon dans le territoire ennemi. Pour en finir, il ne restait qu'un seul joueur de chaque côté et le sort a voulu que Roger Leduc du St-Anicet scelle finalement l'issue de la joute.

val de la Musique de la vallée de Chateauguay.

Pollution

Par la suite l'on procéda à la lecture d'une lettre provenant de STOP (société de lutte contre la pollution) contenant de nombreuses informations sur l'état de la pollution dans la vallée de Chateauguay. La lettre concluait avec l'espoir que Huntingdon participerait dans un prochain avenir au nettoyage de la rivière.

Décision mouvementée

C'est par un vote de 4 contre 2 que le Chef Joffre L'Heureux fut autorisé à suivre le cours consacré à Nicolet aux chefs des services d'incendie du 29 mars au 16 avril. Les conseillers Mc Gerrigle et Le-gault s'opposaient à la dépense



Lors de la réunion générale de dimanche dernier de tous les exécutifs de l'Association des Sacs de Sable de Québec l'on présenta aux membres le nouveau livre de règlements qui vient d'être publié à l'intention de tous les membres. Sur la photo: M. Yvan Leduc, président provincial fait voir ce nouveau livret en compagnie d'un des délégués présents à cette importante réunion.

Une association groupant tous les commerçants de V'field?

La Chambre de Commerce Senior de Valleyfield lance cette semaine une vaste campagne visant à unifier tous les

commerçants de cette ville dans une même association.

Un comité provisoire formé à cette fin désire mettre en pratique un vieux dicton qui veut que "l'union fait la force".

Dans cette ligne de pensée, la Chambre a fait parvenir à tous les marchands un questionnaire auquel ils doivent répondre promptement.

On leur demande, pour citer quelques exemples, s'ils favorisent ce projet d'association, s'ils connaissent des problèmes de stationnement, s'ils accepteraient de payer une taxe municipale spéciale, de suivre un code d'éthique uniforme, de participer monétairement à la formation de l'association, etc.

Il est grandement à souhaiter que cette association voit le jour dans les plus brefs délais même si elle naîtra avec plusieurs années de retard.

Un aspect du service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge est un test sanguin gratuit pour déterminer le facteur Rh d'une future maman. Ce test permet au médecin traitant de parer à toute complication qui pourrait se manifester pendant ou après la grossesse.

L'outillage qu'utilise le service de transfusion sanguine fait l'objet de recherches et d'améliorations constantes.

Les sacs en plastique utilisés pour recueillir le sang dans les collectes de la Croix-Rouge, permettent l'application thérapeutique plus efficace des éléments du sang total.

LA TROMPE D'EUSTACHE

(Suite de la page 8)

Monsieur MacMillan exploite une ferme à cet endroit jusqu'en 1917 alors qu'il s'est établi à High River en Alberta jusqu'à sa retraite. Il réside à Surrey depuis 1944.

Ses passe-temps favoris à l'âge de 102 ans: les cartes et la musique.

REUNION AU CARREFOUR

Tous les conseillers sociaux des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges étaient invités à assister lundi soir à une réunion qui s'est tenue au Carrefour du Partage situé au 20 rue St-Pierre à Valleyfield.

TREIZE APPLIQUANTS

Non moins de 13 personnes ont fait application auprès du conseil municipal de St-Timothée-Village pour combler le poste de secrétaire-trésorier laissé vacant par l'ex-titulaire il y a deux semaines.

Les conseillers se réuniront d'ailleurs sous peu pour analyser les qualités administratives des postulants.

MOTONEIGISTES BRUYANTS

Le conseiller Napoléon Lalonde souhaiterait une plus grande sévérité des policiers de Valleyfield à l'égard des motoneigistes qui circulent dans les rues et qui utilisent leurs engins à des heures indues.

Il a d'ailleurs soulevé la question lors de la dernière réunion du conseil.

Sans doute la Sûreté municipale tiendra-t-elle compte de ses commentaires.

BENEVOLES RECHERCHES

La Croix-Rouge campivalencienne fait appel aux dames bénévoles qui seraient prêtes à faire de la couture à domicile. Pour renseignements additionnels, il suffit de signaler: 373-1927.

TRISTE MAIS NECESSAIRE

En collaboration avec la Sûreté municipale, le service de la voirie de Valleyfield s'est chargé de faire effectuer le touage d'une vingtaine de véhicules mal stationnés durant la nuit de mercredi dernier.

Les propriétaires avaient eu la maladresse de les laisser en bordure des rues, ce qui empêchait les camions et les niveleuses de procéder au déneigement devenu plus que nécessaire.

Il va sans dire que des amendes seront distribuées gracieusement à ces personnes négligentes.

SOUMISSIONS-AUTO

Les dirigeants municipaux de Beauharnois ont retenu une soumission présentée par le garage Turgon Automobile, relativement à l'achat d'une auto-patrouille qui sera mise à la disposition du service de police.

La transaction représente une somme de \$3.685.

NOMINATION

Un ancien résident de Valleyfield, M. Joseph Leblanc, vient d'être nommé conciliateur à la direction générale des relations patronales-ouvrières au sein du ministère provincial du travail et de la main-d'oeuvre.

Nous tenons à le féliciter et à lui souhaiter la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

COUR MUNICIPALE

Un souper-causerie a réuni mercredi dernier les membres du conseil municipal de Beauharnois, le juge Gaston Gamache, l'avocat François Renaud, aviseur légal, le greffier et le trésorier de cette ville.

La réunion visait à discuter des possibilités d'embauchage d'un juge permanent et des bills 70 et 71 concernant les cours municipales.

QUATRE BLESSES

Une collision frontale impliquant deux automobiles a fait quatre blessés vers 10 hres mercredi dernier sur la Montée de St-Stanislas de Kostka, aux limites de la localité du même nom.

Ils sont Jean-Louis Taillefer et Jacques Caza de St-Anicet de même que MM. Gérard Saumier et Robert Lalonde de Huntingdon.

Leur état n'inspire aucune crainte.

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

Le lancement de la campagne annuelle de souscription de la Société canadienne du cancer, section Valleyfield, s'effectuera le 23 mars.

Une brève réception marquera l'événement à l'Hôtel de Ville de Valleyfield.

Rappelons que l'an dernier, les auxiliaires campivalenciens de la Société ont fabriqué, à eux-seuls, 20.000 pansements, gratuitement, à l'intention des malades.

UNE SALLE QUI DISPARAIT

En principe, la salle paroissiale de St-Timothée-Village, située près de l'église de cette municipalité, n'existe plus depuis la nuit de mercredi dernier.

En effet, la toiture de l'édifice s'est effondrée sous le poids de la neige entraînant dans sa chute une partie des murs.

La perte est plus ou moins grande étant donné, du moins d'après les renseignements que nous avons obtenus, qu'il était question de démolir cette salle vieille de plusieurs années.

PERDUE ET RETROUVEE

M. Rolland Tessier, du Chemin St-Louis à Beauharnois, à qui on avait dérobé une pièce de son automobile, a finalement retrouvé son bien mercredi dernier, grâce à un passant qui déambulait le long de la rue Ellice.

Il a donc pu récupérer cette partie importante du système électrique de son auto qu'est la batterie.

TOASTMASTER ST-FRANCOIS

MM. Timus Moijekin, Roger L'Ecuyer, Hervé Nadeau et André McSween étaient conférenciers lundi soir à la salle de la compagnie Canadian Schenley lors de la réunion régulière du Club Toastmaster Baie St-François de Valleyfield.



Les Décès

MME VEUVE RAYMOND CHASSE

A Valleyfield, le 28 février 1971, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Vve Raymond Chasse, née Juliette Martin, demeurant au 54 Penon.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 3 mars, des Salons J. A. Larin et Fils, 212

cré-Coeur, où le service fut chanté à 10:00 am. Inhumation à Valleyfield.

M. HONORIUS JOLIN

A Valleyfield, le 25 février 1971, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Honorius Jolin, célibataire, demeurant au 49 St-Philippe.



COURRIER

"Anne Marie"

Pour tout conseil de beauté, écrivez à COURRIER ANNE MARIE, C.P. 420 (Youville), Montréal 351.

Q. J'aimerais avoir votre avis sur les effets de la lampe solaire sur la peau. Mon intention, un "sun-tan" à l'année longue. Si celle-ci n'est pas à craindre pour la peau, quelle crème me conseillez-vous d'employer pour mes séances?

Lise

R. La lampe solaire est une lampe à rayons ultra-violet. Il s'agit d'une lampe à vapeur de mercure qui entre 2 électrodes émet un spectre équivalent à celui du spectre solaire. Les radiations ultra-violettes peuvent être subdivisées en 2 catégories: les rayons nocifs, les rayons brunissants. Les radiations ultra-violettes sont nocives car elles causent les "coups de soleil."

La deuxième partie des radiations ultra-violettes est celle qui favorise la pigmentation de l'épiderme, c'est le bronzage. Donc, vous verrez alors l'importance d'utiliser un anti-solaire pour aller sous la lampe. Celui-ci favorisera le bronzage et empêchera la peau de rougir. Je vous recommande l'emploi du Lait Solaire ANNE MARIE. Je dois vous prévenir de bien lire le mode d'emploi annexé à la lampe solaire avant de vous en servir et de le suivre scrupuleusement.

Q. J'ai 19 ans et malheureusement mes yeux sont toujours cernés. Y a-t-il un moyen pour cacher cela?

Pierrette

R. Je pense que premièrement, je me dois de vous souligner de dormir au moins 8 heures par nuit et deuxièmement de surveiller votre alimentation. Evitez les repas trop copieux et les mets gras.

D'ici à ce que vous vous libériez de vos cernes, utilisez le Cernemask d'ANNE MARIE que vous appliquerez très légèrement en tamponnant du bout des doigts ou à l'aide d'un pinceau. Poudrez bien pour fixer le fard. Le Cernemask est un fard qui camoufle les cernes et non un produit traitant.

M. André Masse était maître de cérémonies, M. Rodrigue Touchette a agi comme improvisateur alors que M. Hervé Nadeau a évalué la performance des discoureurs.

Quant à MM. Robert Audette et Jean-Paul Leroux, ils étaient pour l'occasion, chronométrateur et grammairien.

SERVICE BILINGUE

Les catholiques et les protestants de la Cité de Valleyfield se réuniront sous un même toit pour célébrer le Jour Mondial de la prière.

Cet événement sera présenté à l'Eglise Unie, coin Dufferin et Grande-Île, à Valleyfield, le jeudi, 11 mars prochain, à 14 heures.

Ce service religieux sera dirigé par des laïques de la religion catholique et protestante. Il sera présenté en anglais et en français.

Tous les chrétiens de Valleyfield sont invités à assister à cette journée mondiale de la prière.

ASSEMBLEE DU CONSEIL

Le maire Charles-René Gagnon a présidé lundi soir une assemblée du conseil municipal de la Cité de Beauharnois.

Les conseillers ont accordé à cette occasion une entrevue aux marguilliers de la Fabrique St-Clément, relativement à la vente du Centre des Loisirs St-Clément.

On a procédé aussi à l'ouverture des soumissions concernant l'achat d'équipement pour le service municipal de police.

CAPOTAGE

Un résident de Valleyfield l'a échappé belle, samedi matin, lorsque sa voiture a tourné sans dessus-dessous à la sortie du tunnel à Melocheville, sur la route trois. Le conducteur, M. Gilles Reid, du 63, rue Mathias, à Valleyfield, n'a pas été blessé.

L'impact aurait causé des dégâts matériels estimés à environ \$1.500.00 C'est le chef Charlebois, de Melocheville, qui a fait les constatations d'usage.

St-Laurent, pour l'Eglise Sa- Les funérailles ont eu lieu lundi, le 1er mars, des Salons J. A. Larin et Fils, 281 Danis, pour l'Eglise Notre-Dame de Bellerive, où le service fut chanté à 10:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

MME ALBERT LAVIOLETTE

A Valleyfield, le 26 février 1971, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Albert Laviolette, épouse en 1ère nocces de feu Emile Deschamps, née Anna Braddy, demeurant au 29 de la rue Ste-Anne.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 1er mars, des Salons Roch Montpetit, 200 Champlain, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 2:00 p.m. Inhumation à Valleyfield.

MME VEUVE ADELARD NADEAU

A St-Timothée, le 25 février 1971, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Vve Adélaré Nadeau, née Apoline Breton, demeurant au 456 St-Laurent, St-Timothée.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 1er mars, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour l'Eglise St-Timothée, où le service fut chanté à 2:00 p.m. Inhumation à St-Timothée.

Mlle YVONNE PAYMENT

A Valleyfield, le 23 février 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Yvonne Payment, demeurant au Foyer de la Providence.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, le 26 février, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 11:30 a.m. Inhumation à St-Louis de Gonzague.

Claude Poirier honoré par Ford

Soixante-quatorze concessionnaires Ford, Mercury ou détenteurs des deux marques ont reçu ce que la compagnie Ford appelle son "prix d'accomplissement distingué" pour 1970.

Ce prix est destiné à récompenser les propriétaires de garages pour l'utilisation de méthodes progressives de direction, pour leurs installations modernes et leurs procédures de mise en marché bien étudiées.

Lors de la remise des certificats, le directeur général des ventes de Ford Canada, M. Kenneth W. Harrigan, déclarait d'ailleurs que ces prix allaient aux concessionnaires qui battent la marche en offrant un meilleur service d'ensemble aux propriétaires des véhicules de fabrication Ford.

Parmi les personnes honorées, on remarque M. Claude Poirier de Claude Poirier Automobiles Inc. de Valleyfield.

En l'honneur de son fondateur suisse, Henri Dunant, la Croix-Rouge a choisi pour emblème international une croix rouge sur fond blanc, l'inverse des couleurs du drapeau national de la Suisse.

L'EXPERIENCE INSTRUIT

PLUS SUREMENT

QUE LES CONSEILS

Bijouterie

BRODEUR

201 VICTORIA 373-1606

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

I.-O. CLERMONT LTEE

LES LIBRAIRIES

GERALD BOYER

VALLEYFIELD, BELLERIVE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY
8 MOISE PLANTE 373-3014

Bijouterie

MARCEL HEBERT

227 VICTORIA — 373-5440

BIJ. POIRIER ENRG.

HORLOGER

H. P. VEILLEUX, Prop.
Réparation de montres
Service de 24 heures
44 STE-CECILE — 373-6480
Rés.: 373-2535

Représentant de la

SOCIETE DES ARTISANS

Coopérative Assurance-Vie

WILFRID BRAZEAU

64A RUE ELLICE - 371-4011

ANNONCES CLASSIFIEES

A VENDRE

SCIURE DE BOIS \$25. le voyage. Huntingdon Wood Specialties Ltd., tél. 264-5305, le jour seulement.

PEINTURE Interlux, 1ère qualité, moitié prix. Braithwaite Bros., Tél. 264-5445, Huntingdon.

ANIMAUX enregistrés Holstein, taureaux de 1 à 18 mois venant de père classé "Excellent" et de mère produisant de 15 à 20,000 lbs. de lait. S'adresser à Romain Montpetit, St-Stanislas de Kostka, Tél: 373-6278.

MACHINE A COUDRE Singer complètement automatique \$95. Tél: 373-9704.

PLANTES à FLEURS à l'arrivée du printemps, font aussi de jolis cadeaux. Spécial jusqu'à Pâques. Cinéraires en fleurs pour \$1.00. Mme K. Gagné, Roxham Road, Hemmingford, Tél. 247-2163.

ROULOTTE usagée, 2 chambres à coucher, toute équipée, poêle et réfrigérateur, mesurant 8' x 45'. Très propre. Tél: 264-3183, Huntingdon.

OLDSMOBILE 1963 à vendre. Tél: 264-5624, Huntingdon.

TAUREAU Hereford rouge et tête blanche, pesant environ 750 lbs. âgé de 18 mois, prêt pour le service. Tel: 373-7649.

SKIROULE 1970, 20 c.v., spécial, bonne condition, \$475.; aussi Honda 300-55, 1966, \$350.00. — Tél. 264-3457.

VACHE AYRSHIRE — devant véler sous peu. Mme Stanley Hamilton, Powerscourt, Tél 264-2328.

PONTIAC V8, 1962, deux portes, toit rigide, transmission automatique, radio, très propre, en bonne condition, appartenant auparavant à M. Carson de Franklin. Keith Howden, Huntingdon, Tel: 264-3675 ou 264-5365.

Lots à vendre

DEVELOPMENT PRIVE, place idéale terrains toutes grandeurs à 6c du pied, taxe \$15. par année pour maison. Pour information, A. Chantigny, Ormstown, tél 829-5883.

Propriété à vendre

CHALET D'ETE, près du lac, 3 chambres à coucher, complètement meublé, bateau, moteur, chaises de parterre, tondeuse à gazon, etc. Tout ce que vous désirez pour une jolie maison d'été. Prix très abordable, bonnes conditions. S'adresser à E-mile Blais, Tél: 373-7220, 39 rue Black, Valleyfield.

MAISON de 6 1/2 pièces. 4 chambres, terrain 100 x 250, située rue Chevrier, Valleyfield. S'adresser à G. Leduc, Grande Ile, Valleyfield.

MAISON de 6 pièces 1/2, située dans la ville de Huntingdon, véranda, salle de toilette au sous-sol, deux garages (32 X 27). Pour visites et renseignements, s'adresser à L. Foucart, tél: 264-3803.

Propriété à vendre

MAISON A DEUX LOGIS: 53 rue Wellington, Huntingdon, brique. 1er étage: 3 chambres à coucher, salle de séjour, salle à diner, cuisine, salle de bain, sous-sol fini, garage, chauffage à l'eau chaude. Deuxième étage: 2 chambres à coucher, salle de séjour, cuisine, salle de bain; bon revenu. S'adresser à J. Hector Provost, 63 Wilfrid, Valleyfield, tél: 371-0457.

AUTOS A VENDRE

PONTIAC 1965, 4 portes, Familiale 8, transmission standard, 4 pneus neufs, moteur en bonne condition. Tél. 373-5542 jusqu'à 6 heures p.m. (xno)

A LOUER

GRAND LOGIS de 7 pièces, dans un bas, situé dans le centre de Valleyfield, système de chauffage central, \$125.00 par mois, libre le 1er mai. Tél: 373-2372. (xno)

LOGIS MODERNE de 5 1/2 pièces, situé au 388 Montcalm, chauffage central, entrée laveuse et sècheuse, \$105.00 par mois. Libre immédiatement. Tél: 373-2372. (xno)

LOGEMENT de 3 grandes pièces, \$55. par mois avec garage, situé au 84 Joron, libre le 1er mai. Tél: 371-1610 et 373-6492, visite après 6.00 heures p.m. (xno)

APPARTEMENT meublé dans un sous-sol, pour personne seule, tél: 373-8337 après 6.00 heures p.m. (xno)

DEUX LOGEMENTS de 5 appartements, situés au 389 et 391 Montcalm. Libres le 1er mai, s'adresser à 131 Champlain, Tél: 373-4794. (xno)

LOGEMENT de 4 appartements, situé dans un bas, entrée 220, réservoir eau chaude, pas d'enfant. Libre le 1er février. S'adresser: à 245A Jacques-Cartier. Tél. 373-5060. (xno)

LOGEMENT de 4 1/2 pièces, situé au 317A St-Jean-Baptiste. S'adresser à, tél: 456-3391. (xno)

LOCAUX POUVANT servir de bureaux. Pour information, s'adresser à la Fabrique Ste-Cécile, 373-8122. (xno)

LOGIS AVEC 3 chambres à coucher, un grand salon, une grande salle à diner, cuisinette et salle de bain. Libre le 1er avril, situé dans un haut à 66, rue Wilfrid. S'ad: à 119 St-Thomas, tél: 373-3052. (xno)

On demande

916 — HOMME OU FEMME demandé pour continuer le Service RAWLEIGH aux consommateurs. Entrez dans votre propre commerce profitable. Pas d'expérience ni capital requis.

ECRIVEZ A :

The W. T. Rawleigh Co. Ltd., Dept. A-629 — 916 4005 Richelieu, Montréal 207, Que.

Horoscope de la semaine

LES POISSONS
(20 février - 20 mars)

Une personne mal jugée vous rendra pourtant un important service. La perfection n'est pas possible, mais de meilleures dispositions seraient recommandables au travail ordinaire.

LE BELIER
(21 mars - 20 avril)

Un obstacle s'éloigne comme par enchantement. Même si le

PERDU

"LADY", Berger Allemand femelle (stérilisée) — J. Robitaille, Huntingdon, 264-3577

PETITE BOITE à outils en tôle galvanisée, mesurant environ 18" x 8", contenant outils de plombier. Récompense offerte pour son retour. S.V.P. s'adresser à: J. R. Campbell & Sons, Ormstown, Tél. 829-2808.

Machines à Coudre
Pour vos réparations, appelez 373-5630
En main, pièces pour toutes les marques.
Pour vos boutons — boutonnières — boucles — ceintures
Venez à 211, rue Champlain
Mme PIERRE H. TESSIER

AVIS

AVEZ-VOUS une maison ou un commerce à vendre pour de bons résultats voyez les Immeubles Loyal Ltée 200? Blvd. Ste-Marie Valleyfield. Tél. 373-4388, résidence 371 1403. (xno)

ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez **GRENIER ELECTRIC**, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayuses, refilage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout 30 jours de garantie sur toute réparation. Signalez: 373-6529 **GRENIER ELECTRIC**. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'ADRESSER au: 266, Blvd. Bord de l'Eau, Grande-Ile, Valleyfield. (xno) (10)

Soudeuses Electriques

LOCATION

180A - 220V

PAR MOIS

\$15.00

J. H. Sauvé & Fils Inc.
238, St-Laurent
Valleyfield

succès ne sourit pas à toutes vos entreprises, ne perdez pas courage. Une initiative vous vaudra de grands compliments.

LE TAUREAU
(21 avril - 20 mai)

On parle de maladie grave, et même de mort chez quelqu'un de l'entourage. Que cela vous fasse réfléchir et éviter certain excès.

LES GEMEAUX
(21 mai - 21 juin)

Même dans le domaine financier une amélioration s'annonce. Ne vous mêlez pas inutilement de situations délicates ou se débattent certains membres de la famille. Un projet va mûrir.

LE CANCER
(22 juin - 22 juillet)

Telle personne qui vous plaît ne dit pas toujours la vérité, malheureusement. Il serait bon de vous renseigner davantage.

LE LION
(23 juillet - 23 août)

Un petit examen de conscience vous fera changer certaines attitudes. Un être aimé se plaint de votre tempérament volage et hautain.

LA VIERGE
(24 août - 22 septembre)

Ennuis légers avec une personne que vous voyez souvent.

Succès facile dans un groupe agréable. Certaines confidences ne vous font pas honneur. Un de vos projets en intéresse plusieurs.

LA BALANCE
(23 septembre - 22 octobre)

N'acceptez pas l'invitation de gens que vous connaissez à peine. Des cadeaux cachent des intentions malhonnêtes. Aucune décision à prendre en vitesse. Risque de rupture prochaine.

LE SCORPION
(23 octobre - 22 novembre)

Invitation à modérer vos activités extérieures. Votre santé n'est pas si bonne qu'on pense. Une journée agitée, on dirait du mécontentement au sujet d'un travail fait trop vite ou incomplet.

LE SAGITTAIRE
(23 novembre - 21 décembre)

Journée propice à l'achat de vêtements nouveaux, et dans des teintes plutôt grises. Excellente occasion d'aubaines.

LE CAPRICORNE
(22 décembre - 20 janvier)

Trop d'enthousiasme dans les affaires du coeur. Cela vous met constamment en danger, au désespoir de votre famille qui s'inquiète.

LE VERSEAU
(21 janvier - 19 février)

Une collaboration vous est offerte, qui permet de mieux réaliser les gains espérés. Suivez votre intuition, c'est la meilleure.

PAPETERIE DE MARIAGE

en Photo-Lettrage

Monsieur et Madame Armand Rivest
sollicitent le honneur de votre présence
au mariage de leur fille
Luzanne
avec
Monsieur Roger Gagnon
fils de M. et Mme René Gagnon
La cérémonie aura lieu le samedi, vingt-deux décembre
à onze heures
au temple St-Jacques-Lalonde
Montreal, Québec

THERMO-GRAVÉE

par les créateurs de "Bouquet Invitation Line"

LA THERMO-GRAVURE consiste en caractères en relief au coup d'oeil distingué, luxueux au touché — et d'une élégance insurpassable.

LA THERMO-GRAVURE a cette apparence unique que seule la main-d'oeuvre d'un expert peut produire.

Et ne coûte que la moitié de ce que vous pourriez croire.

Plusieurs autres styles au choix

373-7272

ORMSTOWN DE TOUT EN BREF...

SERVICES OECUMENIQUES

✓ Toute la communauté chrétienne d'Ormslow et d'Howick, c.-à-d. catholique et protestante commence cette semaine des cérémonies inter confessionnelles du Carême. La première célébration aura lieu en l'église St-Malachie, jeudi soir le 4 mars à 8 heures avec le Révérend M. MacDonald de l'Eglise Presbytérienne de Georgetown (Howick) comme prédicateur. Toutes les prédications et prières seront bilingues. Après la cérémonie à l'église, les personnes qui le désirent pourront aller prendre une tasse de café à l'Ecole Notre Dame du Rosaire. N'est-ce pas là un beau carême de partage?

JOURNEE MONDIALE DE PRIERE POUR LES FEMMES

✓ Vendredi le 5 mars prochain sera une journée de prière pour toutes les femmes du monde. Toutes les dames d'Ormslow sont invitées à se rendre à l'Eglise St-Malachie où il y aura à 2.30 p.m. une heure de prière.

ACTIVITES DU CERCLE DE FERMIERES

✓ La prochaine réunion du Cercle de Fermières aura lieu le mercredi 10 mars prochain à 8.00 p.m. à l'Ecole Notre Dame du Rosaire. Après les délibérations d'usage, il y aura un panel. Le sujet traité sera: "la femme face à la loi." Les conférenciers invités, M. J. C. Marcell, secrétaire-trésorier de la Municipalité; Mme T. Galipeau, commissaire de la Commission scolaire de Huntingdon et M. l'Abbé J. G. Primeau, de la pastorale viendront tour à tour nous entretenir des lois civiles scolaires et religieuses. Il y aura ensuite une période de questions. Mme Lauré Lauzon en sera l'animatrice. C'est une réunion à ne pas manquer. Les travaux demandés sont en couture, un couteau-lit ou afghan et en art culinaire, du gâteau, de la tarte au sirop ou du sucre à la crème.

NOUVEL HORAIRE DE MESSES

✓ Après consultation, la messe du samedi soir a été reportée à 7 heures à l'église St-Malachie et le dimanche, il n'y aura plus que deux messes, la première à 9 heures, et la grande messe à 11 heures. Par exception, dimanche le 7 mars, il y aura trois messes, à 8 heures, 10 heures et 11 heures alors que M. l'Abbé Marcel Beaulieu sera le célébrant.

INSCRIPTION A LA MATERNELLE

✓ Les parents ayant des enfants qui auront 5 ans avant le 1er octobre 1971, sont priés d'aller les faire inscrire à l'Ecole Notre Dame du Rosaire les 2 et 3 mars, mardi de 9 heures à 11 heures l'avant-midi, de 2 à 4 heures l'après-midi et de 7 à 9 heures le soir et le mercredi de 9 heures à 11 l'avant-midi et de 2 à 4 heures l'après-midi. Ainsi, tous les petits bouts de chou seront enregistrés et pourront se présenter à l'école maternelle en septembre prochain.

Ste - Agnès

Echos du Carnaval de l'école Ste. Agnès.

STE-AGNES — Le 11 et 12 février étaient des jours spéciaux pour les élèves de l'école Ste-Agnès de Dundee. C'était les jours du Carnaval. Nous avions le plaisir d'avoir parmi nous, M. le Directeur Rémi Dionne, Mlle Nicole Primeau, ainsi que plusieurs parents.

Jeudi, le programme s'est déroulé ainsi: 9:00 h. Rassemblement dans la salle et chant du carnaval. 9h.30: Jeux extérieurs, course à patates, parties de ballon-balai.

Dîner dans les classes avec les professeurs qui fut égayé par des chants de toutes sortes.

1.30h. Rassemblement suivi du tabloïd qui avait été préparé par M. Dionne et Mlle Nicole Primeau, et que nous avons tous bien apprécié. La température a favorisé les jeunes. Quelques dames ont participé aux ébats des jeunes dont: Mme Rita Robichaud, Mme Denise Léger, Mme Cécile Suto, Mme Micheline Chabot, Mme Liette Dupuis, Mme Anita Guernon et Mme Colette Valade.

Vendredi, le 12, c'était le grand jour. Pas de tempête. Deux filles de l'école s'étaient portées candidates au titre de reine du carnaval. Elles avaient à vendre des "Bonhommes Carnaval." Celle qui réussirait à en vendre le plus serait la reine. Johanne Crête, élève de 4e année a été l'heureuse élue avec 328, suivie de près par son amie Jeanne Hurteau, élève de 5e année avec 304 bonhommes. Comme roi, Johanne choisit Gilles Latulipe et Jeanne. Gaëtan Castagnier comme duc.

Félicitations à ces jeunes!

Voici le déroulement de la journée: 9 hres. Rassemblement; 9 hres .15. Course dans un sac; 10 hrs., L'anxiété se fait sentir, on a hâte au couronnement.

Notre reine de l'an passé, Mlle Micheline Cartier, était présente pour remettre sa couronne à la nouvelle reine. Mme Elie Hurteau, mère de la duchesse, couronna celle-ci. La jeune Dolorès Haineault a présenté la gerbe de fleurs à la reine et les bouquets de cor-sage.

10h. 30. Feu de joie. Durant le couronnement de la reine et de sa duchesse, Monsieur Romuald Quenneville préparait le feu de joie dans la cour. Une odeur de foin s'en dégageait, pendant qu'autour on a chanté, on a réfléchi, on a fraternisé dans une belle chaîne d'amitié.

11.00 h. Messe communautaire. Les enfants ont formé un cercle autour de la table du sacrifice eucharistique présidé par M. le curé Gérard Gagnon, que nous tenons à remercier. L'épître a été lue par la Reine du jour.

Ce repas eucharistique fut suivi du dîner communautaire auquel participèrent plusieurs parents. Les liqueurs furent distribuées gratuitement aux enfants.

1hre. 30 Parade de la reine dans le village.

Conduite dans l'auto-neige de "Rémi", elle est suivie de toute la "bande", gaie et chantante. Ensuite, les élèves jouirent de belles promenades en auto-neige dans un champ près de l'école que M. Vernon Elder avait bien voulu nous prêter pour cette occasion. Quel-

ques parents, propriétaires d'autos-neige, procurèrent aux enfants la joie d'un tour d'auto-neige; Claude Chabot, Robert Castagnier, Anicet Latulipe, Bernard Crête, Emery Richer, Denis Garceau, Mme Noëlla Quenneville.

3 hres. Retour à l'école pour la remise des prix et trophés. Voici les gagnants des différentes compétitions.

Week-end très achalandé pour les Valentins de notre ville

Les Valentins, qu'il n'est plus besoin d'identifier comme un corps de tambours et trompettes de Valleyfield, étant donné que leur réputation est chose établie ont connu un week-end fertile en activités.

Ils ont participé vendredi soir à une randonnée en traineau, aux Cèdres, à la suite de quoi il y a eu souper et danse en leur honneur.

Samedi après-midi, ils étaient

à Alexandria, dans le cadre du carnaval d'hiver de cette localité.

En soirée, ils se sont rendus à St-Luc pour tenter de décrocher la palme lors des compétitions de la Ligue des coureurs.

Dimanche, les Valentins ont transporté leurs effectifs à Hawkesbury à l'invitation des organisateurs du carnaval d'hiver de cette ville.

CURIEUX ACCIDENT

Arlington Beaudway qui réside avec sa famille au 5 de la rue Derby d'Ormslow a été la victime d'un curieux accident vendredi dernier à 11h30 a.m.

Marchand de bois, Beaudway était arrivé quelques instants auparavant à Huntingdon avec une cargaison de bois à bord de son camion.

En enlevant la chaîne arrière plusieurs billots de deux pieds de diamètre roulerent de la plateforme du véhicule et avant que l'homme surpris puisse faire un mouvement, lui tom-

bèrent dessus.

Le fils de M. Beaudway aidé par des employés du Huntingdon Wood Specialties firent appel immédiatement au Dr. F. G. McCrimmon qui décida de transporter la victime inconsciente au Barrie Memorial Hôpital d'Ormslow.

L'on craignait des blessures graves, mais aux dernières nouvelles (mardi soir) il semble bien qu'on n'ait pas relevé de fractures, quoique de multiples et sévères contusions vont obliger M. Beaudway à un repos de deux semaines.

La campagne du Timbre de Noël recueille la somme de \$1,210

La campagne du timbre de Noël, sous l'égide de la Caisse Populaire de Huntingdon, était en marche pour une deuxième année consécutive sous la présidence du maire de Huntingdon, M. Léo Cappiello. Cette campagne s'adressait aux résidents de tout le comté de Huntingdon (sauf Ste-Barbe).

Vers la mi-novembre, au-delà de 2,000 enveloppes avaient été expédiées par tout le comté pour rappeler à la population que le temps était venu encore une fois de puiser dans le portemonnaie et de faire chacun son humble effort pour contribuer à faire de ce monde, un

monde meilleur. Les sommes recueillies au cours de la campagne des Timbres de Noël sont utilisées pour combattre l'émphysème, la tuberculose, la bronchite chronique et autres maladies de l'appareil respiratoire.

Cette année, les responsables de la Campagne sont fiers du succès qu'ils ont obtenu car ils ont recueilli la somme de \$1,210.

Le Comité d'Organisation tient à remercier tous ceux qui ont contribué à cette oeuvre bien-faisante et spécialement tous ceux qui ont travaillé à recueillir des fonds pour cette campagne.

Radio Canada à H'don

M. Georges Francon, M. Uwe Koneman, M. Patrice Massenet, Mlle Henriette Thiessen, et M. Roméo Pelletier respectivement réalisateur, caméraman, assistant caméraman, script-gril et technicien du son, pour Radio-Canada, ont pendant quelques jours tourné un documentaire à Huntingdon.

Le but de cette équipe était de montrer l'importance de l'industrie du textile au Québec, dans un centre typique. Les plans ont été filmés à l'intérieur comme à l'extérieur ainsi que certains employés au travail.

De plus, ils filmèrent certaines rues résidentielles, la rue commerciale, ainsi que le barrage (l'une des caractéristiques de notre ville) et la démolition de l'ancienne bâtisse où la compagnie Cleyne & Tinker fit ses débuts. Ceci probablement, pour montrer l'évolution du textile dans un petit centre.

Cette bâtisse construite en 1883, une des plus vieilles si-

non la plus vieille d'Huntingdon, fera place à une extension de la compagnie Ital-Knit affiliée à Cleyne & Tinker Ltd., dont 50% des parts appartiennent à cette dernière. Le tout sera terminé vers la fin de l'été, employant environ une quarantaine de personnes, un développement important pour notre municipalité.

Un sondage fut aussi effectué. Plusieurs personnes, tant administrateurs, représentants syndicaux qu'employés, ont été interviewés. Ceci, pour connaître l'opinion publique face à l'industrie de base, le textile.

Il sera intéressant de connaître les conclusions auxquelles seront arrivées les membres de l'équipe de Radio-Canada. Il ne reste plus qu'à remercier M. Guy Leblanc gérant du personnel chez Cleyne & Tinker Ltd., pour sa collaboration, et à inviter les lecteurs à regarder au canal 2, vers la fin mars début avril l'émission **Dossiers** le dimanche soir à 10.00 hres.

ques parents, propriétaires d'autos-neige, procurèrent aux enfants la joie d'un tour d'auto-neige; Claude Chabot, Robert Castagnier, Anicet Latulipe, Bernard Crête, Emery Richer, Denis Garceau, Mme Noëlla Quenneville.

3 hres. Retour à l'école pour la remise des prix et trophés. Voici les gagnants des différentes compétitions.

Chants du Carnaval: Le con-

cours lancé pour la composition de la chanson-thème favorisa trois élèves: Jeanne Hurteau, Jeanne et Carole Quenneville, qui se méritent des prix en argent.

Ballon-balai: Petits, équipe de John Soesbergen. Grandes Filles: équipe de Maria Sundert.

Grands Garçons: équipe d'Yvan Legault.

278 JEUNES VEULENT BATIR UNE MAISON

Décidément ça bouge à Huntingdon chez les étudiants (et maîtres) à tous les niveaux. Cette fois ce sont les élèves de 7e de la Commission Scolaire regroupée de H'don et leurs professeurs qui se lancent en campagne.

Serait-ce pour enterrer en beauté cette 7e année, vouée à la disparition ce qui a fait couler pas mal d'encre ces jours?

Si leur projet se réalise il est certain que, du moins à Huntingdon, ils laisseront un souvenir ineffaçable. D'autant plus ineffaçable qu'il sera en ciment puisqu'il s'agit d'une maison.

Pour ce faire ils ont décidé de vivre intensément la période de partage et lancent le programme suivant:

PROJET:

1° de sensibiliser la population à la misère qui existe au sein de la région.

2° répondre concrètement à cette misère en venant en aide à une famille défavorisée au point de vue logement (construire une maison convenable).

3° permettre aux jeunes et adultes de travailler à la même tâche.

COMMENT

Les étudiants des 10 classes de 7e année de la com. sc. Regroupée de H'don, se chargeront.

1° de la publicité — par des Affiches posées dans les localités

— par des informations dans les paroisses

— par des communiqués dans les journaux et à la radio

— par une publicité également auprès de tous les étudiants des autres degrés

2° de la cueillette — après la publicité les jeunes iront vous solliciter afin de recueillir les fonds nécessaires à la réalisation de leur projet.

La semaine prochaine nous vous apporterons d'autres développements concernant le projet.

Toute intervention chirurgicale "à cœur ouvert" exige, en moyenne, 20 unités de sang total.

Donner du sang à la Croix-Rouge ne demande que 30 minutes de votre temps, y compris les tests, l'inscription, le repos et les rafraichissements. La prise de sang elle-même ne demande que 4 à 5 minutes.

Ce sont les volontaires qui accomplissent plus de 90% des travaux de la Croix-Rouge.

L'an dernier, les réserves de la Croix-Rouge ont été pratiquement à zéro, à quelque 51,000 personnes, environ 60,000 accessoires pour chambres de malades.

Le don de votre sang est pour quelqu'un le don de la vie. Soyez un donneur de sang de la Croix-Rouge.

Lorsque vous donnez du sang à la Croix-Rouge, vous ne donnez qu'environ les quatre-cinquièmes d'une chopine ce qui représente à peu près le quinzième de la teneur sanguine moyenne du corps humain. Et le sang se reconstitue de lui-même, presque entièrement, dans les vingt-quatre heures qui suivent.

Course à patates: équipe de Judith Dupuis.

Course dans un sac: équipe de Chantal Léger.

Tabloïd: équipe de Charles Cartier.

La reine reçut un prix de \$15.00 et la duchesse \$10.00.

Toute l'équipe enseignante tient à remercier les personnes qui sont venues nous encourager.